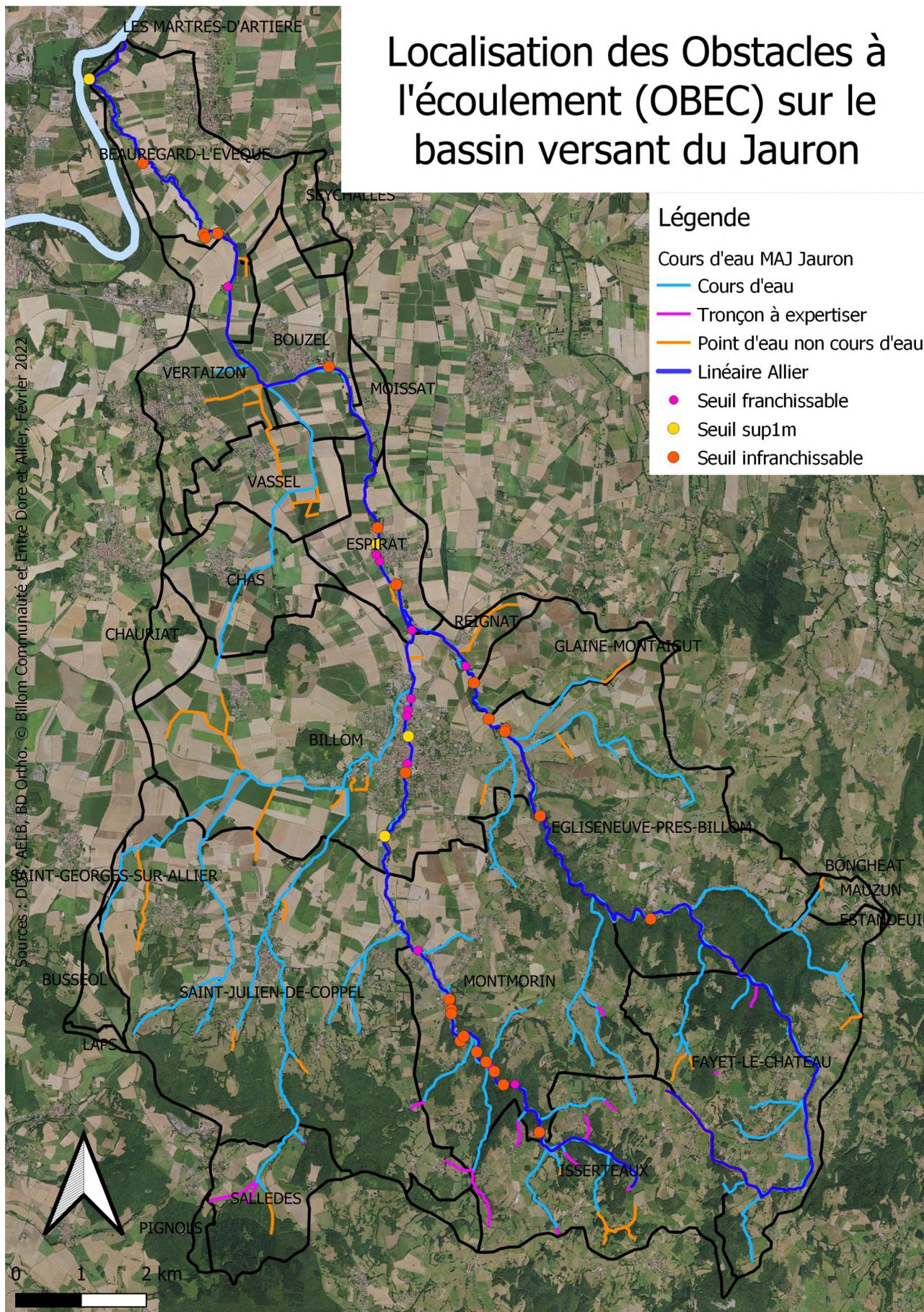


Localisation des Obstacles à l'écoulement (OBEC) sur le bassin versant du Jauron



Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
C3 : Restauration de la continuité écologique	C3a : Démantèlement des obstacles sans usages	Démantèlement des ouvrages sans usages, partiellement démantelés et en ruine (u)	50 000,00 €	
	C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages	Sensibilisation des propriétaires riverains (nb)	Temps agent	
		Création d'un document de communication (u)	1 000,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
C3 : Restauration de la continuité écologique	C3a : Démantèlement des obstacles sans usages	Démantèlement des ouvrages sans usages, partiellement démantelés et en ruine (nb)	0	3	6
	C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages	Sensibilisation des propriétaires riverains (nb)	0	6	13
		Création d'un document de communication (nb)	0	1	1

MILX3 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB CD 63
animation individuelle	1 000,00 €		1 000,00 €		
travaux, matériel	150 000,00 €		300 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
communication	1 000,00 €		1 000,00 €		
Total	152 000,00 €		302 000,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS MILIEUX BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques	REFERENCE :	MILX4
STRATÉGIE :	Biodiversité et milieux aquatiques		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ ADN environnemental positif aux espèces cibles 			
OBJECTIF :	Lutter contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	2
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 — 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE - MILIEUX

Enjeu :

1. Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre
7. Maintenir les biotopes et la biodiversité

Objectif général et sous-objectifs :

- 1.3. : Diffuser et valoriser la connaissance
- 7.1. : Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques
 - 7.1a. : Promouvoir la gestion patrimoniale des espèces

Dispositions :

- 1.3.2 Mettre en œuvre une information ciblée à destination des usagers du territoire
- 7.1.1 Favoriser la gestion patrimoniale des espèces associées aux milieux aquatiques

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Les deux bassins versants possèdent un patrimoine naturel riche. Certaines parties des cours d'eau se trouvent dans des zones classées ZNIEFF 1 (Gorges du Madet, Etang de la Molière, Val d'allier, etc.).

Des espèces à sauvegarder sont présentes dans ces zones et participent au maintien d'une biodiversité riche :

- Sauneur à ventre jaune
- Triton crêté,
- Lucane cerf volant
- Cincle plongeur
- Grand duc d'Europe

L'espèce « Loutre d'Europe » a également été aperçue dans la vallée du Madet il y a plusieurs années.

L'Angaon est classé « Liste 1 » pour la présence d'écrevisses à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), le contrat territorial doit donc améliorer ces connaissances sur cette espèce et valider effectivement sa présence.

Cependant, un déficit de connaissance concernant la biodiversité et les espèces associées a été relevé lors de la phase d'élaboration du contrat territorial. Le déficit de connaissance porte sur :

- les espèces végétales
- les amphibiens
- les reptiles
- les mammifères aquatiques
- les espèces d'insectes

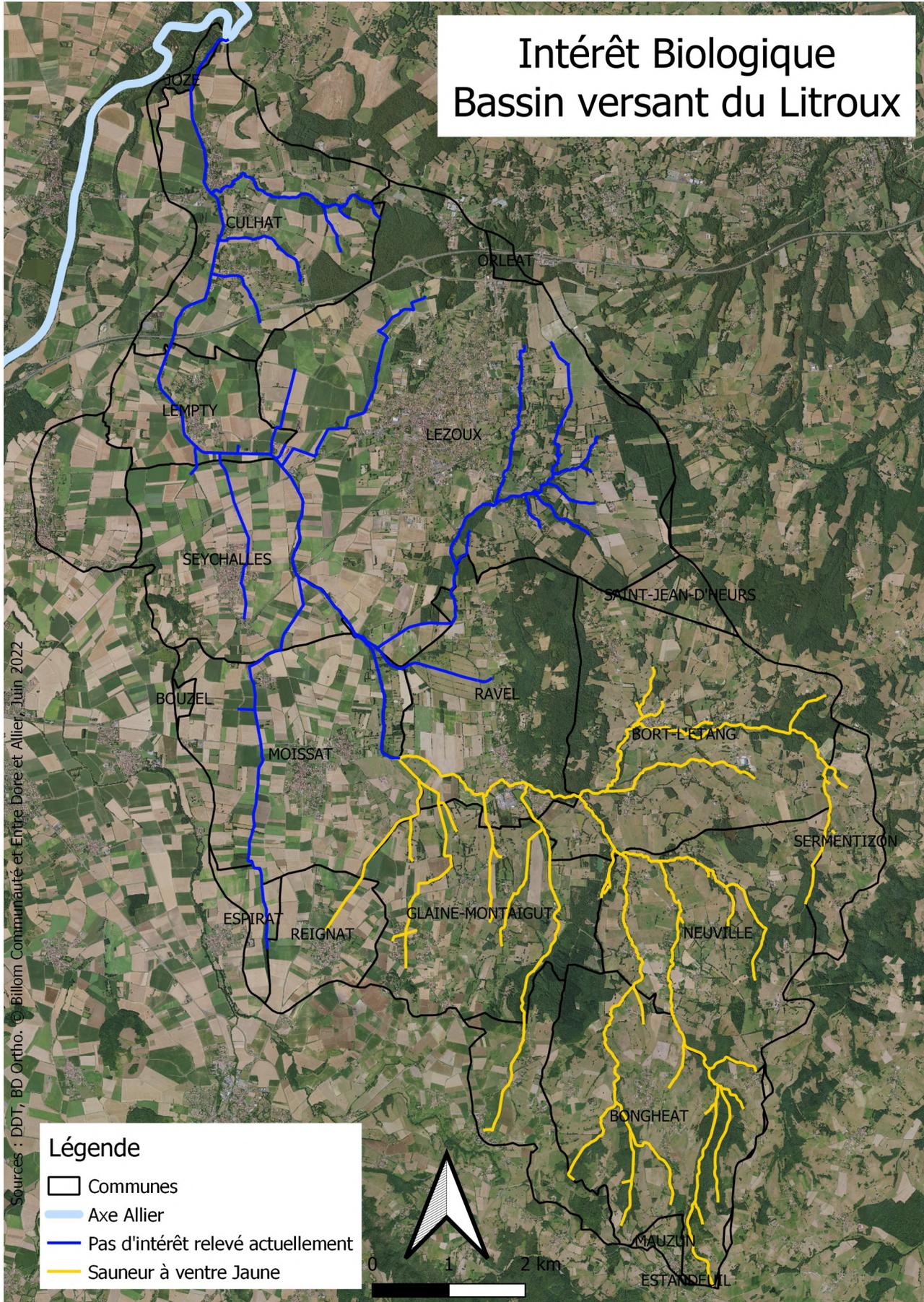
L'identification de la localisation de ses différentes espèces permettra une meilleure gestion des populations ainsi qu'une meilleure estimation des moyens à mettre en œuvre pour leur préservation.

Préserver la biodiversité, c'est conserver les ressources génétiques de chaque espèce et le potentiel qui les accompagnent pour les générations futures mais aussi veiller à la préservation d'un environnement de qualité qui pourra accueillir au mieux les activités sociales et économiques futures.

Les actions permettant de répondre à cet objectif sont :

- l'étude et le suivi des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV
- mise en place d'actions de préservation et de conservation des espèces
- réalisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité des milieux aquatiques

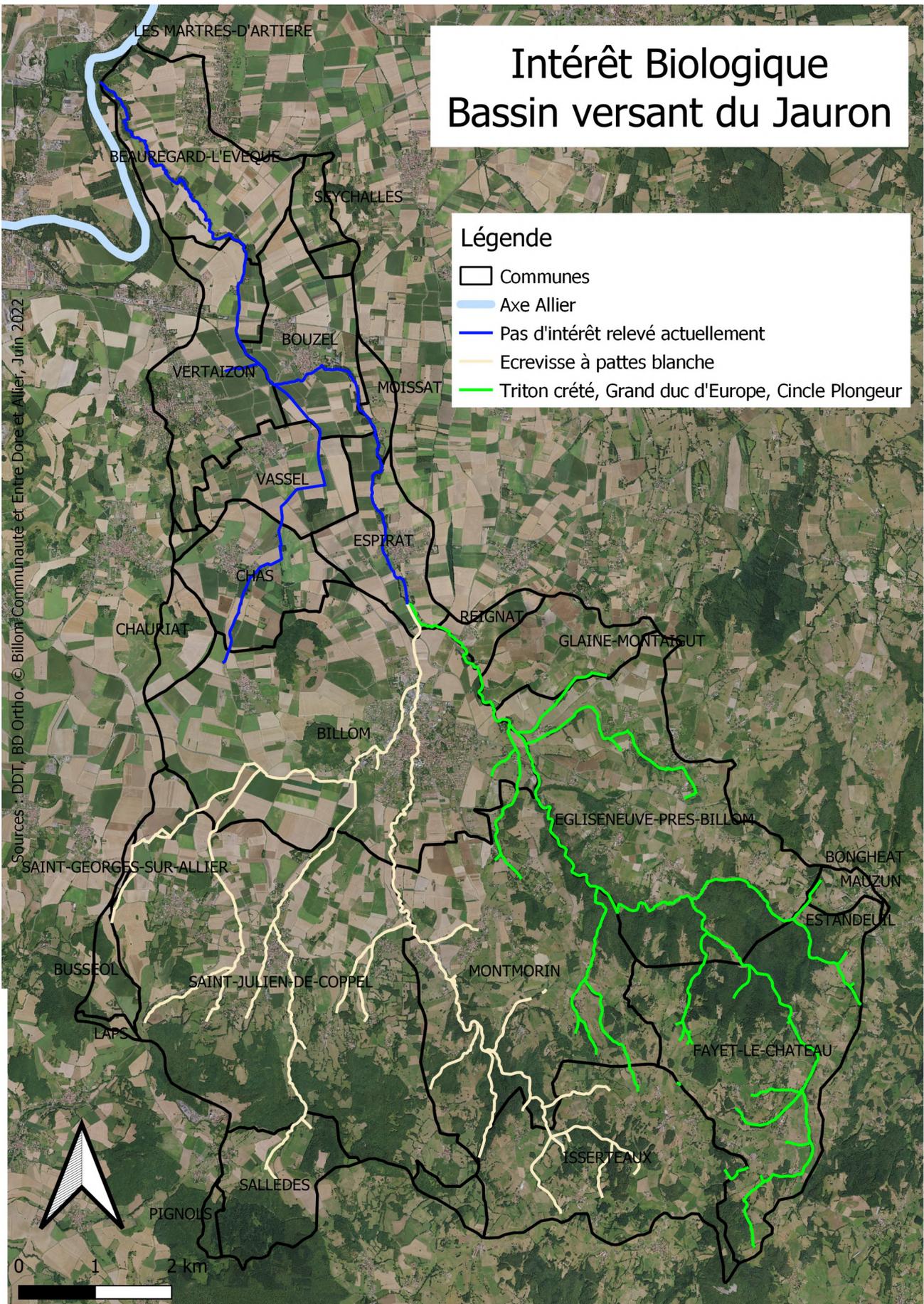
Intérêt Biologique Bassin versant du Litroux



Intérêt Biologique Bassin versant du Jauron

Légende

- Communes
- Axe Allier
- Pas d'intérêt relevé actuellement
- Ecrevisse à pattes blanche
- Triton crélé, Grand duc d'Europe, Cincle Plongeur



Sources : DDT, BD Ortho. © Billom Communauté et Entree Dore et Allier, Juin 2022

NATURE DES ACTIONS

1. Étude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV : [priorité 2]
 - Lancement d'une étude concernant les espèces protégées sur les deux bassins versants. Etude exhaustive qui permettra de caractériser biologiquement les bassins versants du Litroux et du Jauron. Une priorité sera portée à la masse d'eau de l'Angaud et sa suspicion de présence d'écrevisses à pieds blancs.

2. Suivi des espèces patrimoniales : [priorité 2]
 - Un inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs sera réalisé sur des cours d'eau ayant eu une présence historique et où leur présence est confirmée pour améliorer la connaissance sur le bassin versant. En cas d'inventaires par captures, les individus seront sexés et mesurés afin d'obtenir une estimation de l'état de santé des populations rencontrées. L'objectif étant de préserver cette espèce par de l'opérationnel, un programme d'action sera réalisé lors de cette étude.

3. Action de préservation / conservation d'espèces : [priorité 2]
 - Les actions porteront essentiellement sur la restauration des différents compartiments morphologiques du cours d'eau (lit, berges, qualité de l'eau, ripisylve) ainsi que sur la continuité écologique et s'appuieront sur les éléments de connaissance des populations présentes.

4. Sensibilisation sur la biodiversité aquatique : [priorité 1]
 - Mise en place d'actions de sensibilisation de la biodiversité aquatique vis-à-vis de la population des bassins versants

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités, OFB, CEN Auvergne, CPIE
Type d'actions	Étude – Inventaires – Accompagnement - Sensibilisation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
C4 : Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques	C4a : Étude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV	Lancement d'une étude concernant les espèces protégées (u)	30 000,00 €	
	C4b : Suivi des espèces patrimoniales	Réalisation d'un inventaire des espèces suite aux conclusions de l'étude (u)	4 000,00 €	
	C4c : Action de préservation / conservation d'espèces	Restauration des différents compartiments morphologiques du cours d'eau (ml)	350,00 €	
	C4d : Sensibilisation sur la biodiversité aquatique	Sensibilisation à la biodiversité aquatiques (u)	Temps agent	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
C4 : Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques	C4a : Étude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV	Lancement d'une étude concernant les espèces protégées (nb)	0	1	1
	C4b : Suivi des espèces patrimoniales	Réalisation d'un inventaire des espèces suite aux conclusions de l'étude (nb)	0	1	2
	C4c : Action de préservation / conservation d'espèces	Restauration des différents compartiments morphologiques du cours d'eau (nb de zones de travaux)	0	0	30
	C4d : Sensibilisation sur la biodiversité aquatique	Sensibilisation à la biodiversité aquatiques (nb d'intervention)	0	3	6

MILX4 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB CD 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		10 500,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	34 000,00 €		38 000,00 €		
Total	34 000,00 €		48 500,00 €		

ENJEU :	Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques	REFERENCE :	MILX5
STRATÉGIE :	Biodiversité et milieux aquatiques		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des surfaces de zones humides ▪ Augmentation des zones humides protégés 			
OBJECTIF :	Restauration et sauvegarde des zones humides		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE - MILIEUX

Enjeu :

7 : Maintenir les biotopes et la biodiversité

Objectif général et sous-objectifs :

7.1. : Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques

- 7.4b. : Élaborer et mettre en place un programme de gestion et plan de reconquête des zones humides

Dispositions :

7.4.2 Engager un programme de préservation et de reconquête des zones humides

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Un diagnostic de terrain a permis de localiser toutes les problématiques morphologiques qui participent à la dégradation des milieux aquatiques.

Litroux : Sur les 125 km de cours d'eau, 95 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Jauron : Sur les 120 km de cours d'eau, 83 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

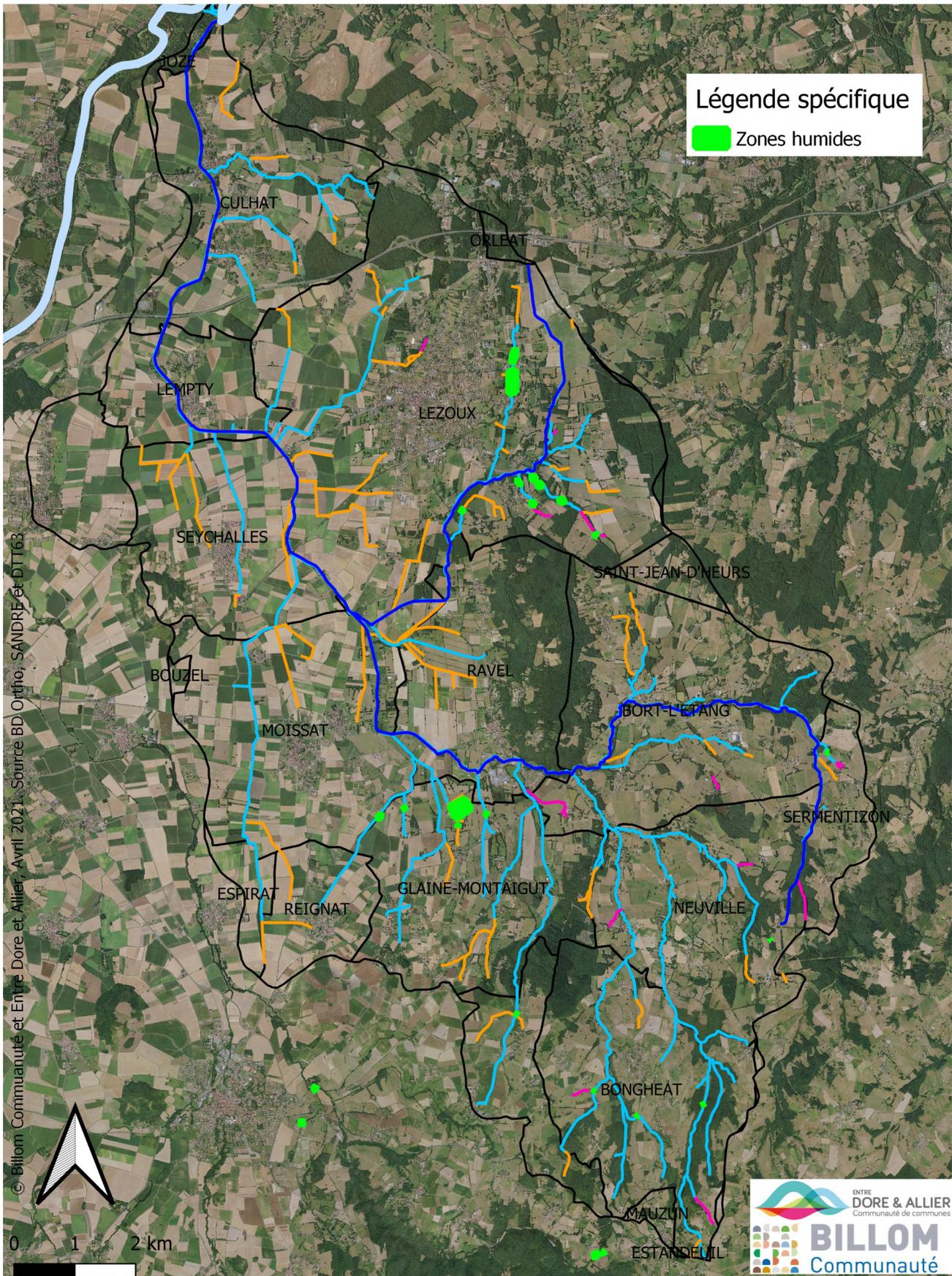
Les zones humides ont souvent été considérées comme des zones non utiles, faiblement valorisables en agriculture. Les parcelles sur lesquelles se trouvent des zones humides ont été drainées, piétinées et pas conséquent dégradées. Nous connaissons maintenant l'importance de ces zones tampons, véritables éponges, permettant de réguler la quantité d'eau des cours d'eau. Leurs dégradations sont donc une problématique importante.

Une étude portée par l'Établissement Public Loire et le SAGE Allier Aval sur l'inventaire des zones humides de la zone d'étude, est prévue en 2023. Le CT pourra accompagner l'étude sur les bassins versants du Litroux et du Jauron et valoriser les résultats, l'objectif étant d'engager des actions de préservation et de restauration des zones humides présentant un intérêt hydrologique.

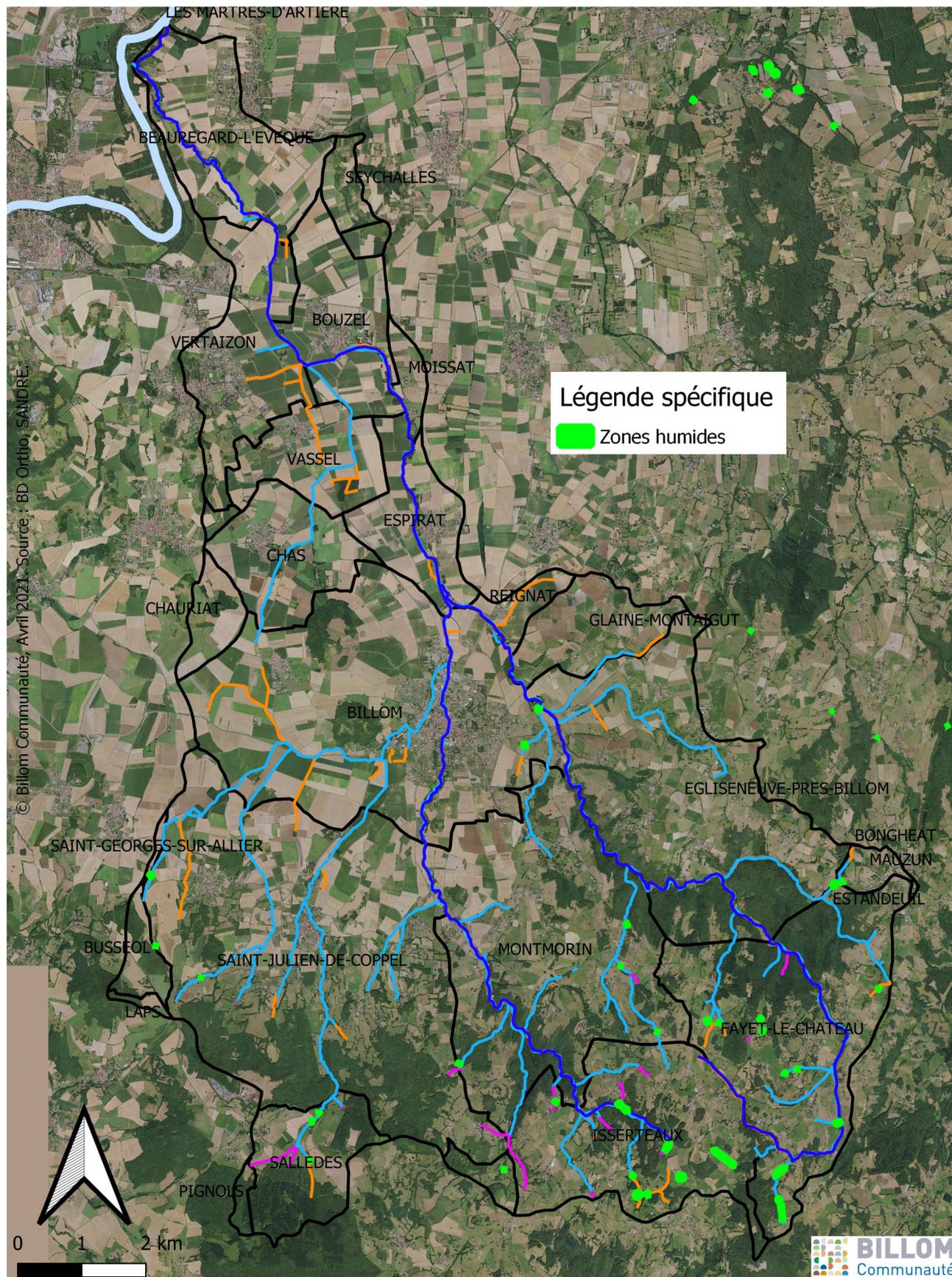
Un premier travail de pré-localisation de ces zones a été réalisé lors du diagnostic de terrain de la phase d'élaboration. Les bassins versants du Litroux et du Jauron possèdent des zones humides exclusivement présentes en tête de bassin. Elles sont fortement contraintes par les activités humaines et la plupart sont dégradées.

Suite à l'étude « Hydrologie, Adéquation Besoins/Ressources » réalisé par le bureau d'études CESAME, le lien entre soutient d'étiage et zone humide mérite d'être approfondi. Ces milieux ont une part importante à jouer dans l'amélioration quantitative de la ressource en eau.

Localisation des zones humides sur le BV du Litroux



Carte de localisation des zones humides sur le BV du Jauron



NATURE DES ACTIONS

1. Restauration et préservation des zones humides *[priorité 1]*

- Restauration des zones humides dégradées par les activités humaines (agricoles et non agricole)
 - Enlèvement des drains
 - Rectification des fossés d'évacuations des eaux
 - Reconnexion hydraulique des zones humides lorsque nécessaire
- Protection par mise en défend de l'ensemble des zones humides pour éviter le piétinement animal et mécanique des engins (tracteur, voitures, etc.)

2. Acquisition foncière *[priorité 2]*

- Acquisition de parcelles comportant des zones humides à fort intérêt pour mettre en place un plan de gestion et de préservation optimal. Les activités présentes sur ces parcelles seront pérennisés via un plan de gestion personnalisé par parcelle.

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités, OFB, DDT, CEN Auvergne

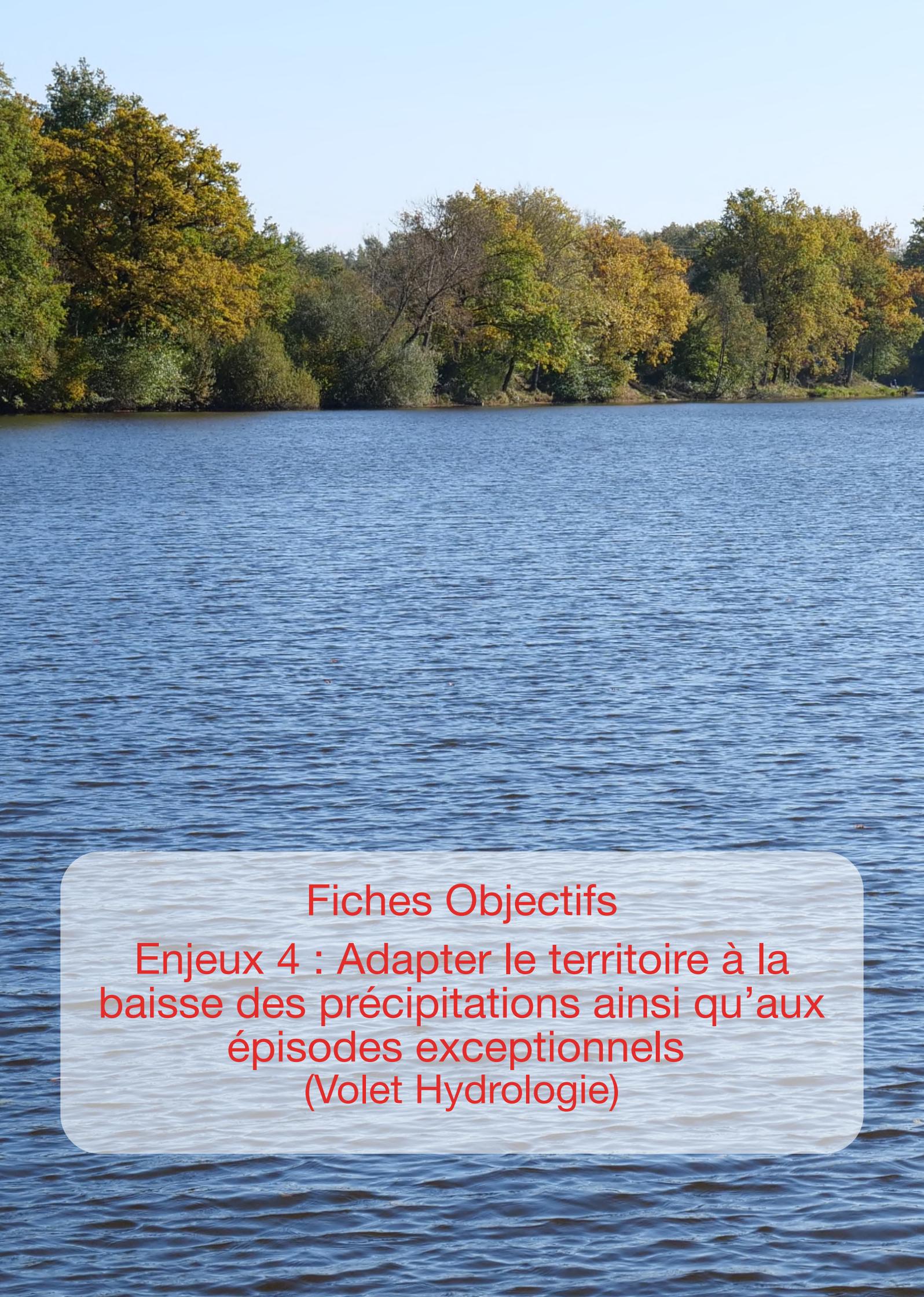
Type d'actions

Travaux – Accompagnement – Sensibilisation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
C5 : Restauration et sauvegarde des zones humides	C5a : Restauration et préservation des zones humides	Restauration des zones humides dégradées (enlèvement des drains, rectification des fossés d'évacuation des eaux, re-connexion hydraulique) (u)	7 000,00 €	
		Protection par mise en défend des zones humides (ml)	7,00 €	
	C5b : Acquisition foncière	Acquisition des parcelles à fort intérêt pour mise en place de plan de gestion (ha)	4 000,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
C5 : Restauration et sauvegarde des zones humides	C5a : Restauration et préservation des zones humides	Restauration des zones humides dégradées (enlèvement des drains, rectification des fossés d'évacuation des eaux, re-connexion hydraulique) (nb)	0	5 (5000m2)	10 (10 000m2)
		Protection par mise en défend des zones humides (ml)	0	1500	3000
	C5b : Acquisition foncière	Acquisition des parcelles à fort intérêt pour mise en place de plan de gestion (ha)	0	0	3

MILX5 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB CD 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	45 500,00 €		103 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	45 500,00 €		103 000,00 €		

A wide river with a forested bank in autumn. The water is blue and rippled. The trees on the bank are green and yellow. The sky is clear and blue.

Fiches Objectifs

Enjeux 4 : Adapter le territoire à la
baisse des précipitations ainsi qu'aux
épisodes exceptionnels
(Volet Hydrologie)

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 1
STRATÉGIE :	Mettre en place des suivis de débits et valoriser les données et installations existantes		
OBJECTIF :	Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	2
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	2
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	3
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	1
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	2
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeux :

1. Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre
2. Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme
5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

- 1.2. Assurer un suivi du SAGE
- 2.1 Améliorer les connaissances
- 5.2. Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

Dispositions :

- 1.2.1. Centraliser et valoriser les données liées aux domaines de l'eau relatives au territoire du SAGE
- 1.2.2. Acquérir de la connaissance sur la fonctionnalité et l'état des ressources en eaux et des milieux aquatiques
- 2.1.1. Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources en eau souterraines
- 2.1.2. Améliorer et valoriser la connaissance et le suivi quantitatif des eaux superficielles
- 5.2.1. Améliorer le dispositif de suivi existant

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Dans la zone d'étude, il n'existe qu'une station de suivi continu des débits gérée par la DREAL : le Jauron à Beauregard l'Evêque. Elle se trouve en fermeture du bassin versant du Jauron.

Dans le cadre de l'étude, les données enregistrées par deux sondes placées sur le Litroux pour l'étude HMUC du bassin versant de l'Allier entre juillet 2019 et mars 2021 ont été valorisées. Elles ont permis de mieux appréhender l'hydrologie du Litroux notamment lors des étiages de 2019 et 2020.

En complément, des mesures de débits ponctuelles ont été réalisées en août 2021 sur 8 points de la zone d'études, notamment sur les zones amonts des deux bassins versants, montrant une certaine cohérence sur le Jauron, mais des valeurs anormalement basses sur le Litroux intermédiaire. L'évolution d'amont en aval de l'hydrologie des deux cours d'eau et surtout du Litroux reste mal connue.

Le recensement des zones humides du territoire n'a pas encore été effectué. On manque donc de connaissance sur leur potentiel rôle sur l'hydrologie du Litroux et du Jauron.

Par ailleurs, les formations géologiques de la plaine abritent certains niveaux potentiellement aquifères (nombreux puits). Cette ressource souterraine et ses interactions avec les cours d'eau ne sont pas connues.

NATURE DES ACTIONS

1.A Poursuivre un suivi quasi-continu des débits des cours d'eau

PRIORITÉ 1

D'après les données issues de l'étude, le Litroux, bien que présentant un BV plus grand que celui du Jauron, aurait des débits naturellement inférieurs. La ressource en eau serait donc relativement faible sur ce bassin versant. Pour mieux évaluer les débits de référence du cours d'eau, un suivi est nécessaire.

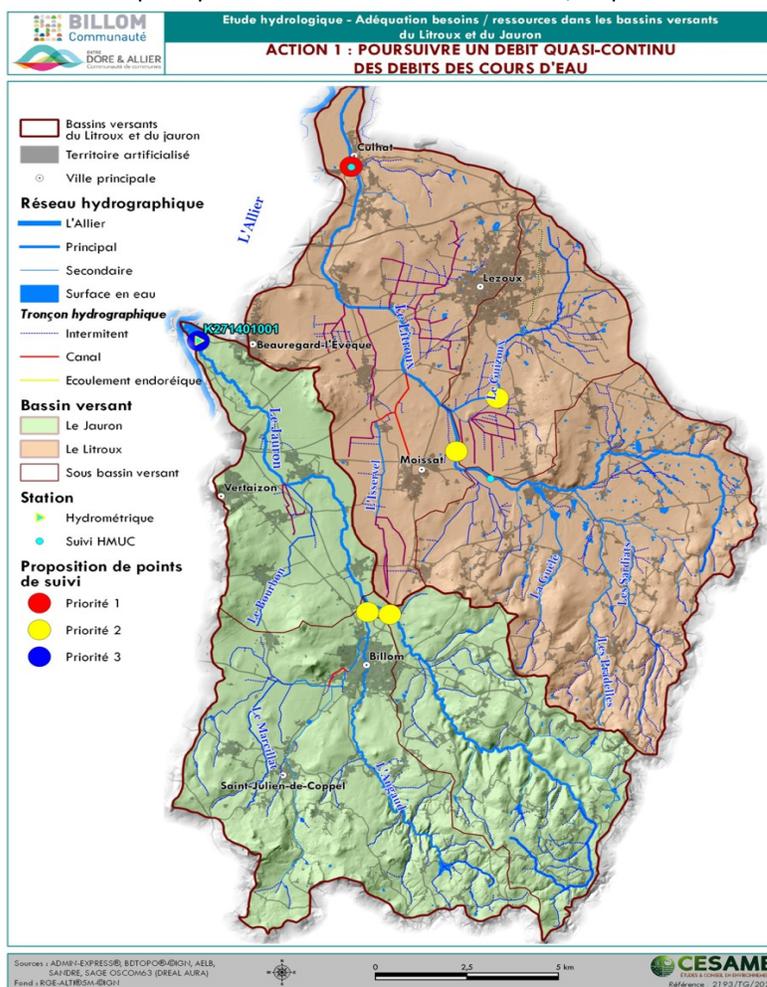
Le suivi en continu d'un cours d'eau nécessite d'établir une relation hauteur/débit sur le point de suivi retenu. Par la suite, les hauteurs d'eau peuvent être idéalement enregistrées par une sonde (option 1) ou ponctuellement relevées sur une échelle limnimétrique.

- Option 1 : Installer des sondes de mesures de débits en continu sur des points stratégiques du territoire. Cela implique de mandater un bureau d'études pour installer les sondes, les programmer, récupérer régulièrement les données, faire des mesures de débits à différents régimes hydrologiques, réaliser les courbes de tarage et traiter les données.
- Option 2 : Installer des échelles limnimétriques sur des points stratégiques du territoire. Cela peut être fait en interne. Un chargé de mission pourra aller faire des mesures régulièrement à l'aide d'un courantomètre afin d'associer les hauteurs d'eau relevées à des débits dans les cours d'eau. Les données de hauteur d'eau ne pouvant pas être relevées aussi fréquemment sur une échelle limnimétrique qu'avec une sonde, les données finales seront moins précises.

Afin de disposer de données sur les débits des 4 principaux affluents du bassin versant, 4 points de suivi complémentaires peuvent être envisagés. Les emplacements pressentis de ces sondes ou échelles sont indiqués avec des niveaux de priorité sur la carte ci-contre.

Ce suivi permettra :

- De surveiller le franchissement des débits cibles définis dans la phase 2 de l'étude pendant la durée du contrat,
- De constater le potentiel effet des autres actions proposées pour préserver les débits des cours d'eau (notamment celles sur la réduction de l'impact des plans d'eau sur l'hydrologie (cf fiche HYD-2).



Partenaires

DDT - DREAL

Type d'action

Installations - Travaux

NATURE DES ACTIONS

1.B Réaliser des mesures de débits dans les cours d'eau en période d'étiage

PRIORITÉ 1

L'Observatoire national des étiages (Onde) dispose d'une station de suivi sur l'Angaud à Saint-Julien-de-Coppel, et peut être une source d'information concernant l'étiage et les potentiels assecs sur le territoire pour le CT (données accessibles sur onde.eaufrance.fr).

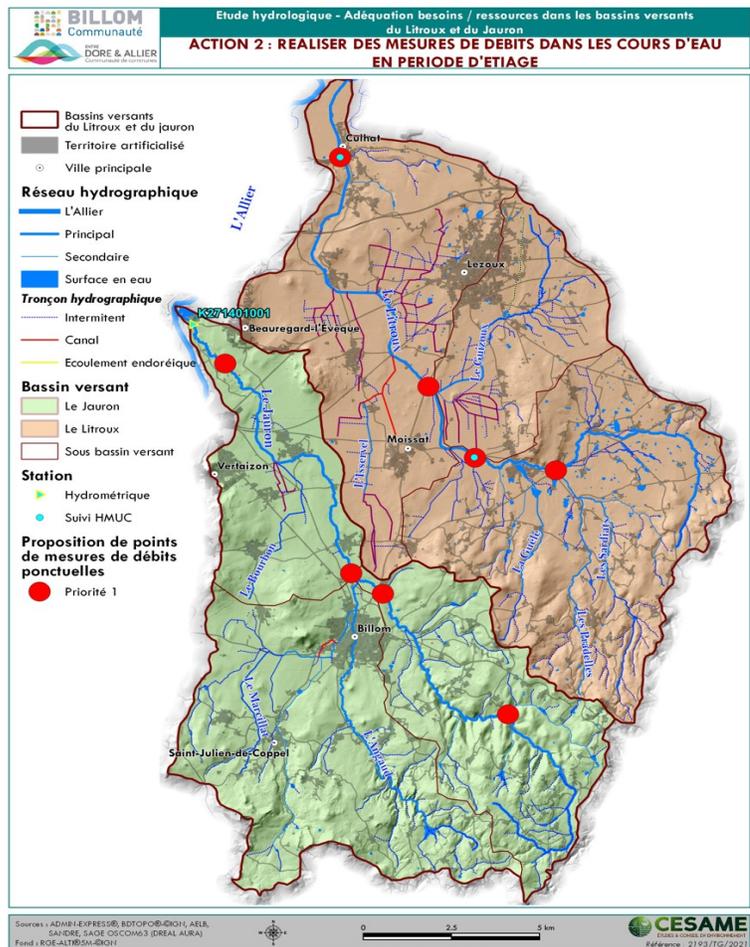
Des mesures ponctuelles de débit de l'amont vers l'aval peuvent permettre de mieux connaître l'évolution des débits d'étiages des différents cours d'eau et de leurs affluents à différentes altitudes du bassin versant. Le parcours de terrain peut permettre de cibler d'éventuelles zones d'assecs. Cette action est réalisable en interne par un technicien du CT s'il a à disposition le matériel nécessaire. Les mesures de débits peuvent être faites à l'aide d'un courantomètre. Les points de mesures de débits sont présentés dans la carte ci-dessous avec un niveau de priorité d'intervention.

Cette action sera effectuée sur la base de la consultation régulière des données hydrométriques de la DREAL sur la station du Jauron à Beaugard-l'Évêque. Le QMNA5 du Jauron est d'environ 60 l/s. Le CT pourra prendre la décision de lancer une campagne de mesures de débit quand le débit à la station passe en-dessous des 80 l/s. Il sera intéressant de comparer les débits obtenus sur les différents points d'une année à l'autre pour le même débit enregistré à la station du Jauron. Selon les années, il peut y avoir 1 à 3 périodes d'étiage si c'est une année sèche ou aucune si c'est une année plutôt humide.

La carte ci-contre présente les 8 points du territoire sur lesquels il est intéressant de faire des mesures de débit. Connaître les débits à ces endroits permettra de comparer l'hydrologie influencée en milieu de BV avec l'hydrologie de sortie de BV mesurée par la station hydrométrique du Jauron. Si c'est jugé nécessaire, et si l'organisation de la journée de terrain le permet, d'autres mesures de débits peuvent être faites sur des tronçons intermédiaires.

L'objectif de ces mesures sera de mettre en évidence d'éventuels secteurs de pertes (cf. fortes diminutions de débits constatées sur le Litroux en août 2021).

Si au bout des 3 premières années du contrat, les résultats sont satisfaisants et cohérents d'une année à l'autre, il ne sera pas nécessaire de poursuivre les mesures les années suivantes.



Partenaires	DDT
Type d'action	Terrain

NATURE DES ACTIONS

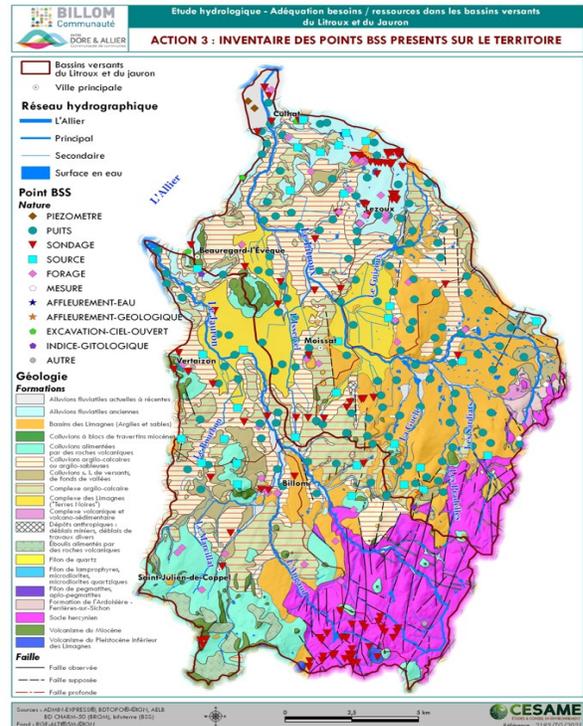
1.C Etude du contexte hydrogéologique de la plaine

PRIORITÉ 2

La carte ci-contre rappelle le contexte géologique et l'emplacement des différents points recensés par la Banque du Sous-Sol sur le territoire.

Une enquête de terrains serait à mener sur les puits existants : usage actuel, niveau d'eau, variation de niveau d'eau...

L'objectif sera de cerner l'éventuel potentiel de cette ressource souterraine.

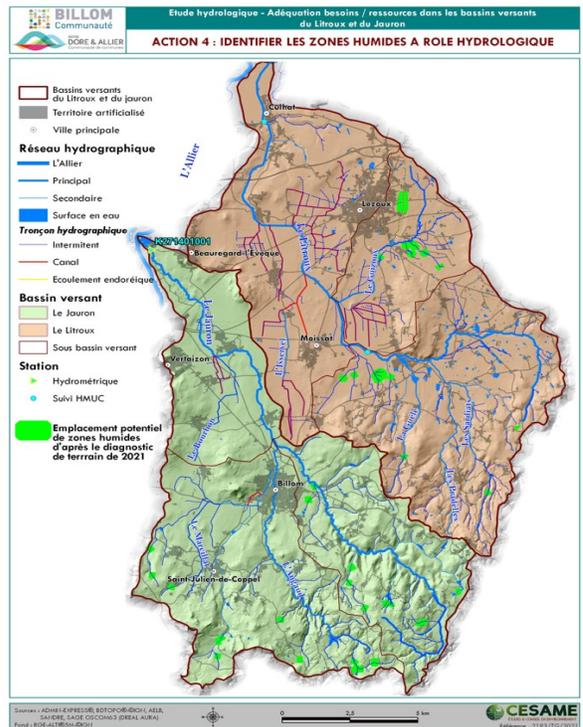


1.D Identifier les zones humides à rôle hydrologique

PRIORITÉ 3

Les zones humides participent au fonctionnement hydrologique d'un bassin versant. Une étude est prévue en 2023 sur l'inventaire des zones humides de la zone d'étude, portée par l'Établissement Public Loire et le SAGE Allier Aval. Le CT pourra accompagner l'étude sur les bassins versants du Litroux et du Jauron et valoriser les résultats, l'objectif étant d'engager des actions de préservation et de restauration des zones humides présentant un intérêt hydrologique.

La carte ci-contre présente les sites potentiels de zones humides qui ont été identifiés lors du diagnostic de terrain de Billom Communauté en 2021.



Partenaires	DDT - EP Loire – SAGE Allier Aval - CEN
Type d'actions	Études

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
<p>Si option 1 pour action 1 : 39 500 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 000 € d'études par BE externe • 13 500 € de matériel • 22 j de chargé de mission <p>Si option 2 pour action 1 : 16 100 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8000 € d'études par BE externe • 8100 € de matériel • 70 j de chargé de mission 	<p>Si option 1 pour action 1 : 57 500 000 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 44 000 € d'études par BE externe • 13 500 € de matériel • 22 j de chargé de mission <p>Si option 2 pour action 1 : 16 100 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8000 € HT d'études par BE externe • 8100 € de matériel • 121 j de chargé de mission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi continu des débits : <ul style="list-style-type: none"> ○ Option 1 : BE mandaté pour l'installation d'une sonde de suivi continu de débit. <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de l'appel d'offre : 3 j chargé de mission du CT • Achat d'une sonde et du matériel nécessaire : 1000 € • Installation, visite sur place pour 4 mesures de débit, tarage, traitement et analyse des données pour un suivi d'1 an par un BE : 1000 € (dans le cas d'une mutualisation des interventions pour plusieurs sondes) • Donc pour 6 installations et 1 an de suivi : 12 000 € ○ Option 2 : suivi en interne avec échelles limnimétriques. <ul style="list-style-type: none"> • Achat d'une échelle limnimétrique : 100 € • Achat d'un courantomètre : entre 5000 et 10 000 € selon le modèle • Relevés réguliers de l'échelle limnimétrique et calage : 8 j de chargé de mission de CT pour une échelle pendant 1 an • Donc pour 6 installations, 8100 € en moyenne et 15 j de chargé de mission ▪ Mesure ponctuelle de débit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Achat d'un courantomètre : 7500 € en moyenne ○ 1 campagne de mesures de débits sur les 8 points du territoire : 1,5 j de chargé de mission du CT ○ au moins 2 campagnes par étiage à réaliser ▪ Lancement de l'étude consacrée au contexte géologique : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10 j de chargé de mission du CT pour la rédaction du cahier des charges et le suivi de l'étude ○ coût de l'étude : estimation à 8000 €HT 	AELB

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZÉRO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNÉE 6
Poursuivre un suivi quasi-continu des débits des cours d'eau	Nombre de sondes de suivi continu installées	0	6	6
	Nombre d'échelles limnimétriques installées	0	6	6
Réaliser des mesures de débits dans les cours d'eau en période d'étiage	Acquisition du matériel nécessaire	Non	Oui	Oui
	Nombre de points de mesures réalisés	0	8	0
Étude du contexte hydrogéologique de la plaine	Lancement d'une étude	non	oui	oui
Identifier les zones humides à rôle hydrologique	Acquisition des données finales de l'étude l'EP Loire	non	oui	oui

HYD1 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	8 100,00 €		8 100,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	8 000,00 €		8 000,00 €		
Total	16 100,00 €		16 100,00 €		

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 2
STRATÉGIE :	Agir sur les plans d'eau faisant obstacle à l'écoulement des cours d'eau ou des eaux de ruissellement		
OBJECTIF :	Éviter la captation des pluies estivales par les plans d'eau		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	1
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	2
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	3
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	1
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	2
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	3
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.2. Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

- 5.2c. Limiter l'impact des plans d'eau

Dispositions :

5.2.5. Diagnostiquer l'impact des plans d'eau existants

5.2.6. Limiter la création de plans d'eau et intervenir sur les plans d'eau les plus impactants

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Le territoire se caractérise par un très grand nombre de plans d'eau qui, par l'évaporation estivale qu'ils subissent, ont un rôle significatif sur les débits d'étiage des cours d'eau.

En effet, les vallons faiblement alimentés en eau peuvent, en situation naturelle, grâce aux pluies d'été conserver en cours d'étiage un petit écoulement, ou même des flaques d'eau qui servent de zones refuge à la faune aquatique. S'il n'y a pas d'interception des écoulements sur le bassin versant, ces zones refuges bénéficient d'un renouvellement et d'un rafraîchissement de leurs eaux grâce aux orages estivaux, ce qui leur permet d'assurer la survie des espèces jusqu'à l'arrivée de l'automne.

Les plans d'eau, en interceptant les pluies d'été (le niveau d'eau baisse par évaporation et se reconstitue avec les pluies estivales) supprime l'effet bénéfique des pluies d'été. La multiplication des plans d'eau est donc une menace pour la biodiversité.

Les ouvrages sur cours d'eau doivent réglementairement respecter un débit réservé. Les plans d'eau qui ne sont pas situés en travers d'un cours d'eau ne sont pas soumis à débit réservé, néanmoins leur impact sur le ruissellement estival n'est pas négligeable qu'ils soient exploités ou pas.

La plupart des plans d'eau se trouvant sur le territoire du Litroux et du Jauron ne sont pas équipés de dérivations qui permettraient de préserver un débit réservé dans les cours d'eau. Sur les masses d'eau situées à l'amont du territoire, les prélèvements dans la ressource liés à l'évaporation des très nombreux plans d'eau de têtes de bassins représentent jusqu'à 50% du débit d'étiage quinquennal, qui est ainsi notablement réduit.

Les plans d'eau existants ne respectent pas tous la réglementation, ils sont parfois sans réel usage, et sont une cause de la diminution des débits des cours d'eau à l'étiage.

NATURE DES ACTIONS

2.A Entretien ciblés auprès des propriétaires et accompagnement dans la gestion de leurs plans d'eau :

PRIORITÉ 1

Échanges avec les propriétaires pour :

- Obtenir plus d'informations sur les caractéristiques des principaux plans d'eau du territoire, leur mode de fonctionnement, les installations présentes, les éventuels projets, les usages associés
- Les informer de l'impact qu'un plan d'eau non équipé d'un système de dérivation a sur le fonctionnement hydrologique d'un bassin versant.

Accompagnement pour l'élaboration d'un plan de gestion (en lien avec les actions 2B, C et D) :

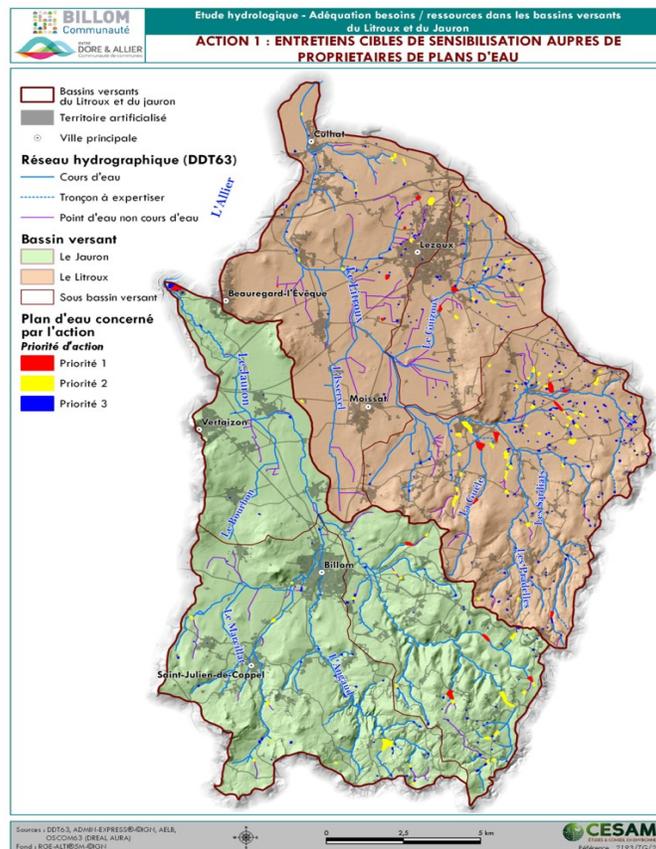
- Information sur les dispositifs à mettre en place (dérivation, ouvrage de vidange, dispositif de surverse)
- Choix des aménagements à faire (suppression du plan d'eau, diminution du miroir d'eau, mise en conformité, requalification pour l'irrigation)
- Suivi de la phase chantier

Les différents plans d'eau ont été identifiés comme fortement prioritaires (P1), moyennement prioritaires (P2) ou peu prioritaires (P3), selon le volume prélevé par an dans la ressource à cause de l'évaporation, afin de cibler l'action sur le territoire. Leur répartition est détaillée ci-dessous, et illustrée dans la carte qui suit.

-23 plans d'eau en P1 (Les plans d'eau prélevant plus de 10 000 m³ par an dans la ressource à cause de l'évaporation, sauf les 16 déjà enquêtés dans le cadre du diagnostic)

-95 plans d'eau en P2 (les PE prélevant plus de 1000 m³/an dans la ressource)

-414 plans d'eau en P3 (les PE prélevant moins de 1000 m³/an dans la ressource)



Partenaires	DDT 63 - Propriétaires de plans d'eau
Type d'actions	Communication - Accompagnement individuel

NATURE DES ACTIONS

2.B Inciter à l'effacement des plans d'eau sans usage :

PRIORITÉ 1

Action de communication de la part de Billom Communauté, en direction des propriétaires de plans d'eau :

- Lors des entretiens ciblés, en cas d'absence de réel usage, et si requalification du plan d'eau (pour l'irrigation par exemple) impossible : visite de l'ouvrage
- Aide à la définition des travaux, information sur les méthodes d'effacement, aide à l'élaboration d'un plan de gestion ...
- Incitation à la réalisation de travaux d'effacement complet des plans d'eau (incitation individuelle et articles incitatifs et explicatifs dans l'organe de communication du contrat territorial).

La base de donnée de la DDT ne précise pas si certains plans d'eau sont sans usage, et parmi les plans d'eau enquêtés, aucun n'a été identifié comme tel. Il y a donc un nombre non défini de plans d'eau sans usage sur le territoire, cette donnée pourra être complétée à l'issu des entretiens. Il est ainsi impossible de cibler des plans d'eau à effacer en priorité pour le moment.

Partenaires

DDT 63 - Propriétaires de plans d'eau

Type d'actions

Accompagnement individuel - Travaux

NATURE DES ACTIONS

2.C Faire respecter les débits réservés pour les ouvrages sur cours d'eau :

PRIORITÉ 1

Action de la part de Billom Communauté, en direction :

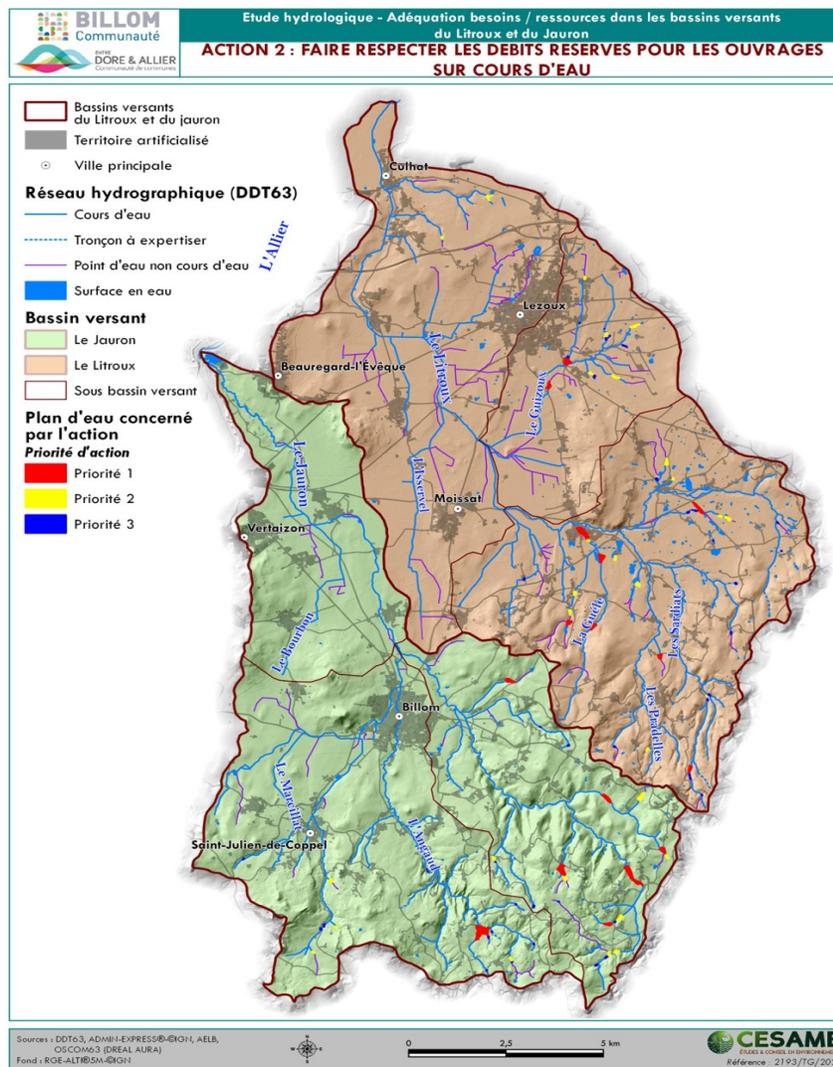
- Des propriétaires de plans d'eau : visite conjointe, aide à la définition d'un plan de gestion et des travaux, incitation à la mise en conformité (incitation individuelle et articles incitatifs et explicatifs dans l'organe de communication du contrat territorial),
- Des instances administratives : s'informer de l'évolution des dossiers, aider au contact avec les propriétaires, échanger sur les évolutions réglementaires ...

Les différents plans d'eau ont été identifiés comme fortement prioritaires (P1), moyennement prioritaires (P2) ou peu prioritaires (P3) afin cibler l'action sur le territoire. Les critères principaux de cette priorisation sont la surface en eau et le volume prélevé par an dans la ressource à cause de l'évaporation. Leur répartition est détaillée ci-dessous, et illustrée dans la carte qui suit.

-16 plans d'eau en P1 (les PE sur cours d'eau qui ont la plus grande surface en eau)

-32 plans d'eau en P2 (les PE sur cours d'eau prélevant plus de 1000 m³/an dans la ressource)

-44 plans d'eau en P3 (les PE sur cours d'eau prélevant moins de 1000 m³/an dans la ressource)



Partenaires

DDT 63 - Propriétaires de plans d'eau

Type d'actions

Accompagnement individuel - Travaux

NATURE DES ACTIONS

2.D Inciter à limiter la captation des écoulements en étiage pour les ouvrages hors cours d'eau :

PRIORITÉ 2

Action de la part de Billom Communauté, en direction des propriétaires de plans d'eau :

- Visite conjointe,
- Aide à la définition d'un plan de gestion et des travaux,
- Incitation à la réalisation de travaux de détournement des eaux de ruissellement (incitation individuelle et articles incitatifs et explicatifs dans l'organe de communication du contrat territorial).

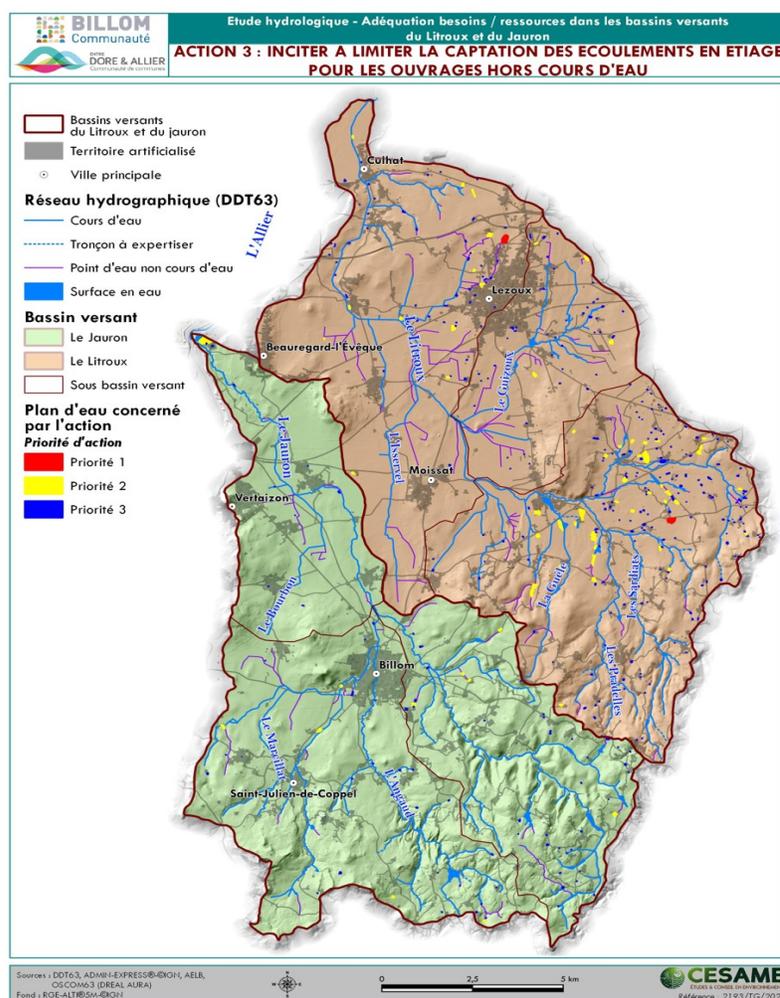
N.B. : Les plans d'eau existants et situés hors cours d'eau ne sont pas soumis à la loi sur l'eau et n'ont pas nécessité (sauf en cas de régularisation) de se soumettre aux règles du SDAGE 2016- 2021. Il s'agit donc d'une action basée sur le volontariat des propriétaires.

Les différents plans d'eau ont été identifiés comme fortement prioritaires (P1), moyennement prioritaires (P2) ou peu prioritaires (P3) afin cibler l'action sur le territoire. Le critère principal de cette priorisation est le volume prélevé par an dans la ressource à cause de l'évaporation. Leur répartition est détaillée ci-dessous, et illustrée dans la carte qui suit.

-2 plans d'eau en P1 (les PE hors cours d'eau prélevant plus de 10 000 m³/an dans la ressource)

-68 plans d'eau en P2 (les PE hors cours d'eau prélevant plus de 1000 m³/an dans la ressource)

-370 plans d'eau en P3 (les PE hors cours d'eau prélevant moins de 1000 m³/an dans la ressource)



Partenaires

DDT 63 - Propriétaires de plans d'eau

Type d'actions

Accompagnement individuel - Travaux

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
<p>137 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45 j d'animation • 146 000 € de travaux et de matériel pour 9 plans d'eau en P1 aménagés <p>A titre d'information : Effacement d'1 plan d'eau entre 10 000 et 50 000 € HT selon surface du plan d'eau et nature des travaux + 6000 € de DLE</p>	<p>274 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 90 j d'animation • 274 000 € de travaux et de matériel pour 18 plans d'eau en P1 aménagés <p>A titre d'information : Effacement d'1 plan d'eau entre 10 000 et 50 000 € HT selon surface du plan d'eau et nature des travaux + 6000 € de DLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication et animation de la part du CT pour entretiens : 15 jours de travail de chargé de mission par an ▪ Commande d'un dossier Loi sur l'Eau pour l'aménagement du plan d'eau : 6000 € HT ▪ Travaux de mise en conformité pour PE sur CE : canalisation de dérivation enterrée en berge d'étang (longueur indicative : 200 m) <ul style="list-style-type: none"> ○ Amené-repli matériel 500 € HT ○ Ouvrage de répartition amont : 2500 € HT ○ Tranchée 15 €/m³ - 200 m de dérivation = 750 € HT ○ Canalisation 18 à 30 /ml suivant diamètre et matériau – 200 m de dérivation = 3600 à 6000 € HT ○ TOTAL : 6850 à 10250 € HT ○ Ordre de grandeur = 10 000 € HT / plan d'eau ▪ Travaux de mise en conformité pour PE hors CE : Création d'un fossé/merlon de dérivation des écoulements estivaux en aval de la digue (longueur indicative : 200 m) <ul style="list-style-type: none"> ○ Amené-repli matériel 500 € HT ○ Ouvrage de répartition amont : 2000 € HT ○ Tranchée 15 €/m³ - 200 m de dérivation = 750 € HT ○ TOTAL : 3250 € HT ○ Ordre de grandeur = 3000 € HT / plan d'eau ▪ Travaux d'effacement de plan d'eau, deux possibilités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Effacement avec suppression de la digue, remise en place du remblai et renaturation : 32 €/m² environ. Donc pour un plan d'eau de 1000 m² : 32 000 € HT ○ Effacement par simple trou dans la digue : 10 000 € HT 	<p>AELB Conseil Départemental 63 (pour animation)</p>

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZÉRO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNÉE 6
Entretiens ciblés de sensibilisation auprès des propriétaires de plans d'eau	Nombre de plans d'eau pour lesquelles les informations requises ont été récoltées	16 en P1	7 en P1 en plus par rapport à l'état 0 44 en P2	Totalité des P1 Totalité des P2 P3 à l'opportunité
Inciter à l'effacement des plans d'eau sans usage	Nombre de plans d'eau effacés	0	Dépendra des entretiens menés en actions 2.A	Dépendra des entretiens menés en actions 2.A
Faire respecter les débits réservés pour les ouvrages sur cours d'eau	Nombre de plans d'eau mis en conformité avec les débits réservés	0	8 en P1 P2 et P3 : à l'opportunité	Totalité des P1 P2 et P3 : à l'opportunité
	Evolution de la fréquence des assecs estivaux	Cf. Fiche « Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau »		
Inciter à limiter la captation des écoulements en étiage pour les ouvrages hors cours d'eau	Nombre de plans d'eau équipés de fossés de détournement des eaux de ruissellement avec prise d'eau hivernale	0	1 en P1 P2 et P3 : à l'opportunité	Totalité des P1 P2 et P3 : à l'opportunité
	Evolution de la fréquence des assecs estivaux	Cf. Fiche « Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau »		

HYD2 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB Conseil Départemental 63 (pour animation)
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	198 000,00 €		396 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	198 000,00 €		396 000,00 €		

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 3
STRATÉGIE :	Optimiser et adapter les pratiques agricoles et l'usage de l'eau pour l'agriculture		
OBJECTIF :	Réduire les prélèvements d'eau pour l'agriculture		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	1
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	1
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	1
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	1
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	1
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeu :

2. Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme

Objectif général et sous-objectifs :

2.4. Économiser l'eau

- 2.4b. Réaliser des économies d'eau en agriculture

Dispositions :

2.4.2. Réduire les besoins pour l'irrigation agricole

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Les bassins versants du Litroux et du Jauron sont des territoires ruraux. Les têtes de bassin sont majoritairement concernées par l'élevage, alors que l'aval est surtout consacré aux grandes cultures (céréales notamment).

Pour l'élevage, les besoins en eau sont estimés à environ 240 000 m³/an, dont 130 000 m³ prélevés dans la ressource naturelle. Ajoutés aux prélèvements pour les plans d'eau, ils représentent une pression sur la ressource. Concernant l'irrigation, une grande partie des cultures sont arrosées grâce à un réseau prélevant (de l'eau de l'Allier) hors du territoire. Sur les bassins versants proprement dit, les prélèvements en eau sont estimés autour de 84 000 m³/an. Ce volume est issu de moins de 10 points de prélèvements se concentrant à l'aval du Litroux, exerçant une pression sur la ressource de ce secteur.

Lors d'entretiens réalisés avec certains agriculteurs du territoire (cf. compte-rendu en annexe), ceux-ci ont évoqué des problèmes d'organisation des surfaces exploitées, ne rendant pas optimale l'irrigation ou les modifications de pratique, ils ont également manifesté leurs craintes quant à de futurs manques d'eau avec les problématiques à venir de réchauffement climatique.

Les caractéristiques des parcelles agricoles sont variables : pente, exposition, sol, ... Elles ne présentent donc pas toutes les mêmes potentialités. L'adaptation de l'agriculture au changement climatique va nécessiter des modifications de pratiques pour optimiser les points forts de chaque parcelle (par exemple disposer de parcelles ombragées peut devenir bénéfique pour le pâturage en période de forte chaleur, ...). Concernant l'irrigation, la forme des parcelles peut gêner le passage à des pratiques d'irrigation plus économes, qui nécessitent la mise en place d'équipements spécifiques. Enfin, l'extension des zones urbaines risque de priver l'agriculture de terres de bon potentiel. Une réflexion sur le foncier paraît donc intéressante pour optimiser l'utilisation des terres et favoriser une adaptation au changement climatique ne nécessitant pas le recours à l'irrigation.

Par ailleurs, de manière plus générale, pour éviter une sollicitation croissante des ressources en eau, il est nécessaire de trouver des solutions pour économiser l'eau, optimiser les pratiques et diminuer les pertes.

NATURE DES ACTIONS

3.A Optimiser les pratiques pour diminuer les besoins en eau pour l'irrigation :

PRIORITÉ 1

Les irrigants peuvent diminuer leurs besoins en ajustant au mieux l'irrigation aux besoins des cultures, ceci passe par l'achat de matériel (sondes tensiométriques pour adapter les arrosages en fonction de la teneur en eau des sols, matériel d'irrigation type goutte à goutte, ...), la formation aux techniques plus économes, la prise en compte de conseils spécialisés (diagnostics hydrauliques, ...) ...

La réduction des besoins en eau peut également passer par le choix de cultures plus résistantes à la sécheresse ou pouvant être récoltées avant les périodes les plus sèches. Ces cultures doivent cependant pouvoir trouver des débouchés. Une animation locale peut être prévue pour mettre en avant les gains pour les milieux et encourager les agriculteurs entrant dans cette démarche. L'objectif est également de soutenir et développer les actions déjà en place sur le territoire.

3.B Favoriser les pratiques économes en eau pour l'élevage :

PRIORITÉ 1

Pour favoriser l'autonomie fourragère sans avoir recours à l'irrigation, certaines pratiques sont à développer : plantation de haies bocagères pour un usage de complément fourrager, optimisation du rôle stockant des sols (amélioration du complexe argilo-humique), optimisation des prairies (achat de semences adaptées ...).

Le CT peut suivre les appels à projet existants dans ces domaines pour mettre en place des partenariats entre les financeurs, les organismes de recherche, les agriculteurs volontaires. Une animation locale peut également permettre le regroupement d'agriculteurs pour diminuer des coûts d'achat par des achats collectifs, et développer les dynamiques déjà existantes.

3.C Réutilisation des eaux usées pour l'irrigation :

PRIORITÉ 2

Les eaux usées traitées peuvent être réutilisées pour l'irrigation (ceci est par exemple mis en œuvre au niveau de la station d'épuration de Clermont-Ferrand). La réutilisation des eaux usées présente le double avantage de diminuer les rejets qui altèrent la qualité d'eau et d'assurer une ressource pour l'irrigation. Des études préalables sont toutefois nécessaires pour évaluer la faisabilité locale.

L'action consistera donc à mener une étude sur la possibilité d'utiliser les eaux en sortie de station d'épuration pour irriguer les cultures sur le bassin Litroux-Jauron.

Il y a 32 STEP sur le territoire, 2 d'entre elles peuvent être considérées intéressantes à étudier car elles se situent à proximité de cultures et elles ont des rejets importants (nombre d'EH > 5000). 5 STEP ont été catégorisée en priorité secondaire pour cette action, étant proches des cultures mais ayant une capacité de traitement supérieure à 500 EH. Les 7 STEP sont localisées sur la carte qui suit.

L'étude à mener consistera à définir les aménagements nécessaires à mettre en place (bassin de stockage, ...), le protocole à mettre en place (suivi de la qualité des eaux traitées, des terres irriguées, types de cultures pouvant être irriguées, ...) et les coûts associés pour permettre à une partie des stations du territoire d'être réutilisées pour l'irrigation.

3.D Aménagement foncier pour optimiser l'usage de l'eau et faciliter l'adaptation au changement climatique :

PRIORITÉ 3

La réflexion sur l'optimisation des parcelles agricoles pour permettre une adaptation des pratiques agricoles au changement climatique sans avoir recours à l'irrigation peut prendre la forme d'une étude d'aménagement foncier. Au préalable, une concertation est à mener pour définir les pratiques agricoles à mettre en place et les prérequis associés en termes de parcelles agricoles. Par la suite, il s'agit de faire le point sur un territoire donné pour classer les parcelles et proposer des échanges de parcelles pour que les exploitations puissent mettre en place les pratiques vertueuses retenues le plus facilement possible. Etant donné l'ampleur de la réflexion à mener, cette étude est sans doute à envisager à grande échelle et pourrait s'inscrire dans le cadre du SAGE Allier Aval ou du PTGE qui est en cours d'élaboration sur le territoire Allier Aval.

Partenaires	Agriculteurs, Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, Bio63, INRAE, SAGE/PTGE, Conseil départemental, SAFER, coopératives agricoles
Type d'actions	Études - Accompagnement - Travaux

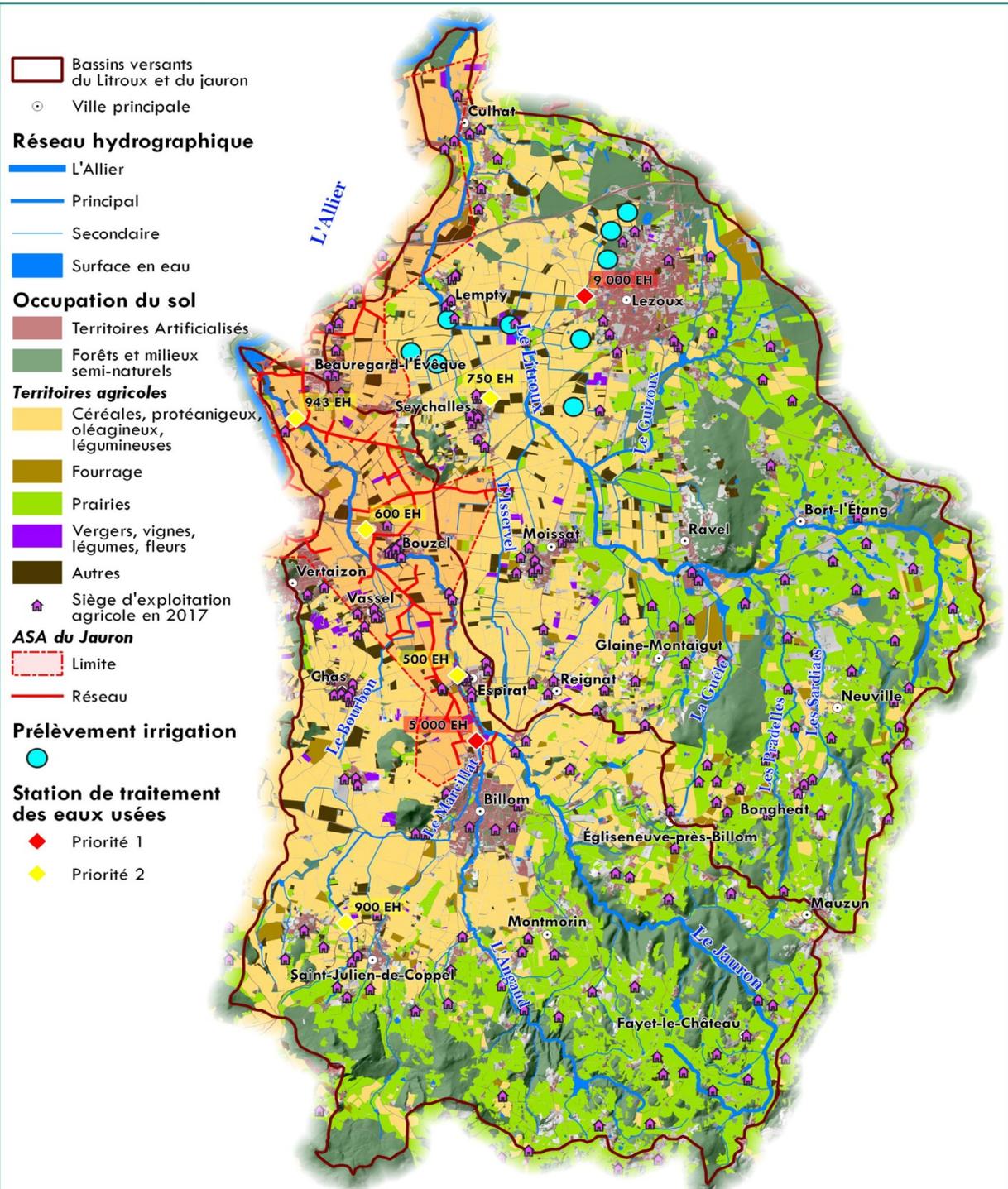
NATURE DES ACTIONS

La carte suivante, représentant le contexte agricole, avec l'occupation du sol, la localisation des prélèvements et des exploitations, illustre les actions précédemment décrites.



Etude hydrologique - Adéquation besoins / ressources dans les bassins versants du Litroux et du Jauron

OBJECTIF : REDUIRE LES PRELEVEMENTS D'EAU POUR L'AGRICULTURE



Sources : ADMIN-EXPRESS®, BDTOP0®@IGN, OSCOM63, RPG 2019 (IGN), CESAME, assainissement.developpement-durable.ovv.fr, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Fond : RGE-ALT@SM@IGN



CESAME
ÉTUDES & CONSEIL EN ENVIRONNEMENT
Référence : 2193/TG/2021

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
<p>160 000 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 000 € études • 60 000 € d'aménagements et travaux • 17 j d'animation de chargé de mission du CT 	<p>670 000 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 550 000 € études • 120 000 € d'aménagements et travaux • 34 j d'animation de chargé de mission du CT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 session conseil collectif : 1,5 j de chargé de mission du CT ▪ Achat de matériel : à définir, à la charge des agriculteurs ▪ Plantation de haie : 15 €/ml, pour 3km : 45 000 € ▪ Semences pour prairies 300 €/ha <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour une prairie théorique de 0,5km*1km : 15000 € ▪ Étude réutilisation des eaux usées <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction du cahier des charges 8 j chargé de mission ○ Étude réutilisation des eaux usées 100 000 € ▪ Étude aménagement foncier 20-35 euros /ha <ul style="list-style-type: none"> ○ Surfaces agricoles du territoire Litroux-Jauron : 16 300 ha donc 450 000€ ○ 8 j de chargé de mission 	<p>AELB Région DRAAF Conseil Départemental 63 (pour animation)</p>

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZERO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNÉE 6
Optimiser les pratiques pour diminuer les besoins en eau pour l'irrigation	Nombre de sessions « conseils collectifs » sur le territoire	0	3	3 de +
	Nombre d'exploitations ayant adapté leurs types de cultures ou pratiques	0	2	4
Favoriser les pratiques économes en eau pour l'élevage	Nombre de sessions « conseils collectifs » sur le territoire	0	3	3 de +
	Linéaire de haies plantées	0	3000	3000 de +
Réutilisation des eaux usées pour l'irrigation	Lancement d'une étude	Non	Oui	Oui
	Nombre de stations aménagées pour la réutilisation des eaux usées	0	0	1
Aménagement foncier pour optimiser l'usage de l'eau et faciliter l'adaptation au changement climatique	Lancement d'une étude	Non	Non	Oui

HYD3 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB Région DRAAF Conseil Départemental 63 (pour animation)
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	60 000,00 €		120 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	100 000,00 €		550 000,00 €		
Total	160 000,00 €		670 000,00 €		

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 4
STRATÉGIE :	Faire intervenir les outils de réglementation et les institutions publiques pour préserver les débits		
OBJECTIF :	Rendre les cours d'eau prioritaires à l'étiage		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	1
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	1
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	2
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	1
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	1
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	2
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeu :

2. Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme
5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

- 2.2. Planifier une gestion à long terme de la ressource compatible avec le fonctionnement des milieux
- 5.2. Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

Dispositions :

- 2.2.1. Planifier et sécuriser les usages en tenant compte de la ressource

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Les conclusions de l'étude menée sur les bassins versant du Litroux et du Jauron montrent que les prélèvements dus, soit à la captation des écoulements par les plans d'eau qui évaporent, soit à l'activité humaine (agriculture notamment), ont de forts impacts sur la ressource en eau. Les débits des cours d'eau sont réduits à cause de ces prélèvements, surtout en étiage.

Pourtant, il existe des éléments de réglementation, présents dans le code de l'environnement ou encadrés par le SDAGE Loire-Bretagne ou le SAGE Allier Aval, qui permettent de préserver les débits d'étiage. Cette réglementation est peu voire pas appliquée sur le bassin.

De plus, avec la croissance démographique, il est fortement probable que de nouveaux besoins apparaissent sur le territoire dans les années à venir, entraînant plus de prélèvements d'eau.

Il est donc nécessaire d'encadrer ces nouveaux prélèvements et de mettre en œuvre des moyens pour faire respecter les réglementations existantes.

NATURE DES ACTIONS

4.A Centraliser les données de prélèvements connus et vérifier la conformité avec les dispositions réglementaires existantes (SDAGE, SAGE, code de l'environnement...) :

PRIORITÉ 1

Le premier volet de l'action consiste à diffuser les résultats de l'étude d'adéquation besoin - ressource en mettant en évidence les bassins versants les plus sensibles. Cette information est notamment à diffuser auprès des porteurs de projets, mais également auprès de la DDT (qui reçoit les dossiers de demande de prélèvements), l'OFB (qui peut assurer un contrôle du prélèvement), lorsque le CT est consulté ou lors de réunions thématiques.

Le CT se tiendra au courant des projets éventuels (information par les mairies, ...) et sollicitera annuellement la DDT pour qu'elle lui transmette un listing des dossiers traités sur le territoire d'étude. Les volumes des nouveaux prélèvements pourront ainsi être additionnés et comparés aux valeurs fixées par sous-secteurs géographiques.

Enfin, le CT assurera une surveillance des débits fournis par la DREAL (site internet Banque Hydro ou convention avec la DREAL), sur la station de Beauregard-l'Evêque sur le Jauron, afin de comparer les débits moyens mensuels mesurés et les débits cibles définis dans l'étude et d'établir la fréquence de franchissement de ces débits.

4.B Engager une discussion avec le SAGE pour réglementer les volumes prélevables en étiage et hors étiage :

PRIORITÉ 2

Une étude HMUC est en cours à l'échelle du SAGE Allier Aval. Les bassins versants Litroux-Jauron étudiés faisant partie du périmètre de cette étude, le CT engagera une discussion avec le SAGE pour la prise en compte de l'étude Litroux-Jauron. L'étude HMUC pouvant apporter des modifications au règlement du SAGE, il peut être possible de tenir compte des actions et des volumes prélevables définis ici.

Partenaires	DDT – OFB – Chargé de mission SAGE Allier Aval
Type d'actions	Animation – Communication

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZERO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNEE 6
Centraliser les données de prélèvements connus et vérifier la conformité avec les dispositions réglementaires existantes	Nombre d'échanges d'informations avec la DDT Nombre de fois où le débit suivi passe en dessous du débit cible fixé	0 -	9 en moyenne 2/10	18 en moyenne 2/10
Engager une discussion avec le SAGE pour réglementer les volumes prélevables en étiage et hors étiage	Prise en compte des VMP dans le règlement du SAGE	-	oui	oui

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
34 j d'animation de la part d'un chargé de mission	64 j d'animation de la part d'un chargé de mission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation de la part d'un chargé de mission du CT : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion de l'information : 8j/an ○ Échanges avec la DDT : 1j/an ○ Suivi hydrologique : 1j/an ○ Suivi de l'étude HMUC et échange avec chargé de mission SAGE : 4 j l'année 1 du CT 	AELB Conseil Départemental 63 (pour animation)

HYD4 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB Conseil Départemental 63 (pour animation)
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	0,00 €		0,00 €		

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 5
STRATÉGIE :	Optimiser l'utilisation de l'eau pour les particuliers, les communes et les exploitants agricoles		
OBJECTIF :	Diminuer la tension sur le réseau AEP pour anticiper les baisses de ressource avec le réchauffement climatique		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	3
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	3
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	3
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	3
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	3
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	3
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeu :

2. Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme

Objectif général et sous-objectifs :

2.4. Économiser l'eau

- 2.4a. Réaliser des économies d'eau par les collectivités et les syndicats d'eau
- 2.4b. Réaliser des économies d'eau en agriculture

Dispositions :

2.4.1. Réduire les besoins en eau des collectivités, de leurs établissements publics et de la population

2.4.2. Réduire les besoins pour l'irrigation agricole

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

D'après les enquêtes menées dans le cadre de l'étude, les réseaux d'eau potable qui maillent le territoire du Litroux-Jauron servent d'une part à l'alimentation domestique de la population, mais aussi aux besoins agricoles liés à l'élevage.

La population vivant sur les deux bassins versants étudiés est estimée à environ 25 000 habitants, ce qui correspondrait à un besoin en eau potable de 1,3 Mm³/an environ. Pour l'élevage, les besoins en eau ont été estimés à 240 000 m³/an, dont environ 110 000 m³ prélevés sur le réseau AEP. Cependant, au vu de la méconnaissance de l'usage de l'eau dans les nombreuses exploitations agricoles, il se pourrait que plus d'eau soit prélevée sur le réseau, et que la répartition entre l'utilisation de la ressource et du réseau varie beaucoup selon les secteurs et les exploitations.

Les réseaux d'eau potable locaux sont alimentés par des puits dans la nappe alluviale de l'Allier se trouvant hors des deux bassins versants. La ressource subit une forte pression. Par ailleurs, les potentielles futures augmentations des besoins à l'horizon 2050, conjuguées avec la probable diminution de la ressource du fait du réchauffement climatique, aggravent le constat.

Il paraît donc important, dans la mesure du possible, de limiter au mieux les sollicitations du réseau d'eau potable. Des économies d'eau peuvent être faites aussi bien dans l'usage domestique, à travers les collectivités, ou chez les exploitants agricoles.

NATURE DES ACTIONS

5.A Inciter au stockage des eaux de toiture :

PRIORITÉ 3

Recycler les eaux de toiture permet aux particuliers de ne pas solliciter le réseau AEP pour arroser le jardin, laver les espaces extérieurs ou les véhicules ou remplir la piscine.

Pour cette action le CT peut agir de deux manières :

- Estimer le nombre de foyers chez qui le stockage des eaux de toiture peut être pertinent (maison ou pavillon, utilisation de l'eau à l'extérieur, ...) et informer les particuliers des avantages du stockage des eaux de toiture, mais aussi des différents équipements qui peuvent être mis en place. Cette sensibilisation pourra se faire grâce à la réalisation de flyers distribués et d'entretiens à l'opportunité.
- Accompagner financièrement les collectivités et les communes pour investir dans des installations de stockage.

5.B Optimiser l'usage de l'eau issue du réseau dans les exploitations agricoles :

PRIORITÉ 3

Dans les exploitations d'élevage, l'eau est utilisée pour l'alimentation des bêtes mais aussi pour le lavage des bâtiments et des installations. Le CT pourra en premier lieu réaliser l'inventaire des exploitations agricoles dont la principale ressource en eau vient du réseau AEP. Ensuite, le CT peut accompagner les exploitants préalablement identifiés dans l'installation de structures plus économes en eau, avec des bacs d'abreuvement engendrant moins de pertes, la réutilisation des eaux de toiture des bâtiments, le recyclage des eaux de lavage, etc...

Partenaires	Exploitants agricoles – Collectivité - Particuliers
Type d'actions	Communication - Accompagnement individuel

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZÉRO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNÉE 6
Inciter au stockage des eaux de toiture	Nombre de foyers contactés et sensibilisés au sujet de l'installation d'un système de récupération des eaux de toiture	0	100	100 de +
	Nombre de systèmes installés	0	10	10 de +
Optimiser l'usage de l'eau issue du réseau dans les exploitations agricoles	Nombre d'exploitations ayant adapté leur façon d'utiliser l'eau issue du réseau d'eau potable	0	15	15 de +

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
<p>62 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 62 000 € d'installation d'équipements • 45 j de chargé d'étude du CT 	<p>124 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 124 000 € d'installation d'équipements • 90 j de chargé d'étude du CT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des particuliers au recyclage des eaux de toiture : 10 j de chargé de mission du CT ▪ Enquêtes sur les exploitations agricoles sollicitant uniquement le réseau AEP et animation auprès des agriculteurs : 15 j de chargé de mission du CT ▪ Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour particulier : 200 € ▪ Installation d'un système de récupération des eaux de pluie pour l'élevage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cuve de stockage : 1000 € pour citerne souple à 10 000 € pour cuve en PEHD à enterrer -> moyenne de 2500 € retenue ○ pompe de relevage : 500 € ○ stérilisateurs : 500 à 1000 € ○ Total de 4000 € en moyenne par ouvrage 	<p>AELB Chambre d'Agriculture 63</p>

HYD5 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		<p>AELB Conseil Départemental 63 (pour animation)</p>
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	61 800,00 €		123 600,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	61 800,00 €		123 600,00 €		

PLAN D' ACTIONS GESTION HYDROLOGIQUE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD 6
STRATÉGIE :	Communiquer sur les différentes conclusions de l'étude et inciter à la prise en compte du changement climatique et aux économies d'eau		
OBJECTIF :	Alerter sur les enjeux quantitatifs		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	LE JAURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ESPIRAT - FRGR1498	PRIORITÉ :	1
	L'ANGAUD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE JAURON - FRGR1497	PRIORITÉ :	1
	LE JAURON DEPUIS ESPIRAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER - FRGR0265	PRIORITÉ :	1
	LE LITROUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A MOISSAT - FRGR1499	PRIORITÉ :	1
	LE GUIZOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LITROUX -FRGR1487	PRIORITÉ :	1
	LE LITROUX DEPUIS MOISSAT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER- FRGR0267	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2027

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUANTITATIVE

Enjeu :

1. Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre

Objectif général et sous-objectifs :

1.3. Diffuser et valoriser la connaissance

Dispositions :

1.3.1. Communiquer, diffuser et informer sur la portée du SAGE et ses modalités de mise en œuvre

1.3.2. Mettre en œuvre une information ciblée à destination des usagers du territoire

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Les conclusions de cette étude « adéquation besoins/ressource » montrent que de sérieux problèmes quantitatifs se posent sur les bassins versants du Litroux et du Jauron.

En année moyenne, et en sortie des bassins versants, cela n'est pas flagrant, car la ressource en eau est suffisante pour satisfaire aussi bien les besoins anthropiques que les besoins du milieu.

Cependant, en année sèche quinquennale, et particulièrement en période d'étiage, l'absence de précipitations et les fortes températures entraînent une diminution importante de la ressource en eau. Celle-ci est de plus fortement sollicitée avec de grosses pertes dues à l'évaporation des plans d'eau interceptant la ressource, et aussi des prélèvements liés à l'élevage et l'irrigation. Il en résulte que la plupart des cours d'eau du territoire n'ont plus assez d'eau pour conserver une bonne qualité et pour assurer le bon fonctionnement de la vie piscicole.

Ce constat s'aggrave en dressant un scénario de la situation hydrologique en 2050. Les climatologues (AP3C, GIEC, etc...) prévoient une diminution de la ressource d'au moins 25% avec des pics à plus de 30% de diminution en étiage. Le fonctionnement des milieux est donc menacé, autant que les besoins anthropiques qui augmentent également.

Il est important que ces informations soient perçues et connues de tous, afin que chaque habitant soit au courant de l'état du territoire dans lequel il vit. Une prise de conscience collective peut être nécessaire pour améliorer les choses. Il est donc important de communiquer et alerter sur les sujets liés à l'économie de la ressource en eau.

NATURE DES ACTIONS

6.A Communiquer sur l'état hydrologique du bassin

PRIORITÉ 1

Action de la part du CT pour informer en temps réel des conditions hydrologiques des cours d'eau. Cela peut se faire par une publication régulière des relevés des échelles limnimétriques ou des sondes de suivi continu potentiellement installées dans le cadre de l'action 1.A de l'objectif « Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau » sur le site internet du CT. La page consacrée au suivi des cours d'eau pourra être actualisée toutes les semaines ou tous les mois selon la fréquence des relevés de données.

NB : Si les échelles sont mises en places, des repères mis en évidence sur les échelles permettront de comparer le niveau d'eau instantané avec des situations hydrologiques de référence (crue, étiage faible, étiage fort, moyennes eaux, etc...). Les échelles seront placées à des endroits accessibles par le public, mais protégées, permettant une visualisation directe du contexte hydrologique.

6.B Communiquer sur le changement climatique

PRIORITÉ 1

Action de la part du CT pour informer le public des prévisions scientifiques concernant le climat, la ressource en eau, et les conséquences que ça aura sur les cours d'eau du territoire (diminution des débits printaniers et estivaux).

Publications sur le site du CT.

Interventions auprès des élus, des associations, des écoles.

Edition de plaquettes reprenant les principales conclusions sur le changement climatique et son impact sur la ressource et en particulier sur l'hydrologie du Litroux et du Jauron.

6.C Communiquer sur la réglementation et l'arrêt des prélèvements en étiage

PRIORITÉ 1

Action de la part du CT pour informer les usagers de la nécessité de préserver l'eau en période de sécheresse. Les usagers concernés sont les préleveurs déclarés à l'Agence de l'Eau comme les agriculteurs, mais aussi les particuliers qui arrosent le jardin, remplissent la piscine, etc...

Interventions auprès des élus pour sensibiliser les usagers de l'eau.

Afficher sur le site les périodes d'alerte définies par les arrêtés sécheresse.

6.D Alerter sur la dépendance du territoire aux importations extérieures

PRIORITÉ 2

Action de la part du CT pour informer la population de l'origine de leur eau du robinet. L'eau potable du territoire du Litroux/Jauron vient surtout d'un puits dans la nappe alluviale de l'Allier, en dehors des bassins versants concernés. Cette nappe alluviale est déjà fortement sollicitée par tous les gestionnaires d'eau potable qui gèrent les communes du val d'Allier. La ressource est conséquente mais elle tend à diminuer dans les années à venir alors que les besoins risquent d'augmenter.

Campagnes de sensibilisation sur le site internet quant à l'importance des importations extérieures d'eau pour la consommation.

6.D Inciter aux économies d'eau

PRIORITÉ 2

Cette action fait suite aux 4 actions précédentes de communication. Chaque action permettant d'alerter sur la précarité de la ressource en eau sur le territoire doit être menée dans l'optique d'inciter les usagers à être économes en eau, aussi bien dans leur activité professionnelle, liée ou non à l'eau, que dans leur vie quotidienne, en proposant des solutions (liens internet vers des sites sur les économies d'eau, matériels d'économie d'eau...)

Partenaires

DDT – Collectivités – Ecole – Presse locale

Type d'actions

Communication

COÛT GLOBAL		DESCRIPTION	PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS
INTERMÉDIAIRE Sur 3 ans	TOTAL Sur 6 ans		
<p>12 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9000 € d'installation de matériel • 3000 € de support de communication • 47 j de chargé de mission du CT 	<p>15 000 € dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9000 € d'installation de matériel • 6000 € de support de communication • 94 j de chargé de mission du CT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de référentiels sur les échelles limnimétriques et installation de panneaux explicatifs sur les différents régimes hydrologiques : 1500 € HT par panneau ▪ Animation d'une réunion d'information sur les enjeux quantitatifs : 1 j de chargé de mission du CT ▪ Alimentation régulière du site internet : 12j /an ▪ Édition de 10 000 plaquettes informatives, format A4 dépliant à 1 pli : 3000 € 	<p>AELB Conseil Départemental 63</p>

ACTIONS	INDICATEURS	ÉTAT ZÉRO	OBJECTIF ANNÉE 3	OBJECTIF ANNÉE 6
Communiquer sur l'état hydrologique du bassin	Nombre d'échelles limnimétriques installées et visibles par le public	Cf. Fiche « Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau »		
	Publications régulières sur le site	non	oui	oui
Communiquer sur le changement climatique	Nombre de réunions auprès des élus	1	3	6
	Publications régulières sur le site	-	oui	oui
	Édition de plaquettes informatives	-	oui	oui
Communiquer sur la réglementation et l'arrêt des prélèvements en étiage	Nombre de réunions auprès des élus	-	3	6
	Publications régulières sur le site	-	oui	oui
Alerter sur la dépendance du territoire aux importations extérieures	Publications régulières sur le site	-	oui	oui
Inciter aux économies d'eau	Nombre de réunions auprès des élus	1	3	3
	Publications régulières sur le site	-	oui	oui

HYD6 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB Conseil Départemental 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	9 000,00 €		9 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
communication	3 000,00 €		6 000,00 €		
Total	12 000,00 €		15 000,00 €		

PLAN D' ACTIONS HYDROLOGIE BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON

ENJEU :	Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels	REFERENCE :	HYD7
STRATÉGIE :	Inondations		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution de l'impact des inondations 			
OBJECTIF :	Prévention du risque inondation		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025-2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

3 : Vivre avec/à côté de la rivière en cas de crues

Objectif général et sous-objectifs :

- 3.2. : Mettre en place une communication sur la "culture du risque" des acteurs, des particuliers, des entreprises
3.3. : Gérer les écoulements et le risque d'inondation pour protéger les populations

Dispositions :

- 3.2.1 Faciliter l'accès à l'information du public et des élus et entretenir la mémoire du risque
3.3.1 Préserver les zones inondables et identifier les zones naturelles d'expansion des crues

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 :

Dans leur ensemble, les bassins versants du Litroux et du Jauron n'ont pas un enjeu « inondation » important, mais certains sous-bassins versants sont beaucoup plus impactés. Les inondations sont majoritairement localisées dans les sous-bassin versants de l'Angaud et du Jauron aval. Des inondations éclaire qui engendrent des dégâts sur les infrastructures mais également sur les parcelles agricoles.

Des crues qui occasionnent aussi des dégâts sur les berges, celles-ci sont fragilisées et subissent une érosion importante. Les milieux aquatiques et sa qualité d'eau sont menacés par ces crues.

Même si l'on constate une diminution de la fréquence des crues morphogènes, les crues restent présentes sur le territoire. Ces événements devraient même s'intensifier avec le dérèglement climatique.

Deux types de crue sont présents sur les bassins versants :

- des crues dites de plaine (crue lente) dans les zones aval
- des crues torrentielles sur les affluents et les masses d'eau en amont.

Ces dernières sont dues à la faible capacité de stockage des sols, aux pentes fortes et aux secteurs de faibles superficies d'expansion de crues dans les gorges. Les crues se caractérisent par des montées rapides des eaux engendrant un pic de crue étroit, puis un retour progressif à des débits normaux. Couplée à cet aléa, la présence d'enjeux en bordure des cours d'eau et dans les lits majeurs fait que le risque inondation est présent sur le territoire.

Un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation (PPRNPI) a été prescrit et approuvé sur le sous-bassin versant de l'Angaud .

La prévention des inondations est indissociable de la gestion intégrée des bassins versants. Pour cette raison, l'action publique a lieu de manière cohérente en liant cela en une seule compétence : "GEMAPI".

Il s'agirait d'aborder la prévention des inondations de manière conjointe avec la gestion des milieux aquatiques. C'est notamment à travers l'enlèvement sélectif des embâcles en amont de zones à enjeux. En effet, ceux-ci, lorsqu'ils bloquent l'écoulement, génèrent en cas de rupture une vague qui augmente l'inondation. Mais, il s'agit également de mieux vivre avec le risque.

NATURE DES ACTIONS

1. Diagnostic de vulnérabilité sur le Litroux/Jauron : *[priorité 1]*
 - Lancement d'une étude pour diagnostic les zones de vulnérabilités aux inondations sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron (hors PPRNPI de l'Angaud). Cette étude permettra également de localiser précisément les zones potentielles d'expansions des crues.
 - Mise en place de diagnostic de vulnérabilités individuel pour les habitants et les entreprises présents en zones inondables.

2. Travail de mémoire / culture du risque inondation : *[priorité 2]*
 - Placement de plaques émaillées rappelant les hauteurs d'eaux atteintes par la rivière en fonction de l'année.

3. Gestion des embâcles : *[priorité 1]*
 - Gestion réfléchie des embâcles a fort potentiel de retenue d'eau pour enlèvement et traitement des déchets

Partenaires
(liste non exhaustive)

Collectivités, DDT

Type d'actions

Études – Sensibilisation – Travaux en rivière

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
D7 : Prévention du risque inondation	D7a : Travail de mémoire / culture du risque inondation	Placement de plaques émaillées de niveau d'eau atteints (u)	200,00 €	
	D7b : Diagnostic de vulnérabilité sur le Litroux/Jauron	Lancement d'une étude pour diagnostiquer les zones de vulnérabilités aux inondations (hors PPRNPI de l'Angaud) (u)	30 000,00 €	
		Réalisation de diagnostics de vulnérabilités individuels (habitant et entreprises) (u)	1 500,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
D 7 : Prévention du risque inondation	D7a : Travail de mémoire / culture du risque inondation	Placement de plaques émaillées de niveau d'eau atteints (u)	0	3	6
	D7b : Diagnostic de vulnérabilité sur le Litroux/Jauron	Lancement d'une étude pour diagnostiquer les zones de vulnérabilités aux inondations (hors PPRNPI de l'Angaud) (u)	0	0	1
		Réalisation de diagnostics de vulnérabilités individuels (habitant et entreprises) (u)	0	0	9

HYD7 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB Conseil Départemental 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	600,00 €		1 200,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		43 500,00 €		
Total	600,00 €		44 700,00 €		



Fiches Objectifs

Enjeux 5 : Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Volet : Animation, communication et suivi)

ENJEU :	Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques	REFERENCE :	ANIM1
STRATÉGIE :	Communication et stratégie territoriale		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux ateliers et soirées de présentation 			
OBJECTIF :	Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

1 : Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre

Objectif général et sous-objectifs :

1.3. : Diffuser et valoriser la connaissance

Dispositions :

1.3.2 Mettre en œuvre une information ciblée à destination des usagers du territoire

ELEMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 :

Toutes les actions et les travaux qui seront entrepris dans ce contrat territorial doivent être couplés de sensibilisation environnementale. Les habitants des bassins versants doivent comprendre pourquoi les actions et les travaux mis en place ont leur importance. La sensibilisation du public et des professionnels est une étape essentielle dans le processus d'acceptabilité du contrat territorial. Les travaux visant à l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau n'auront pas l'impact escompté si la sensibilisation environnementale des habitants n'est pas optimisée.

Il existe des associations environnementales sur le territoire, nettoyage des berges, jardins partagés, certains projets sont même soutenus dans le cadre du BEC (Budget Écologique Citoyen) du département du Puy de Dôme. Des initiatives associative zéro déchet, de recyclerie ou encore des collectifs citoyens sont présents sur les deux bassins versants.

Les populations touchées par ces associations et ces initiatives sont majoritairement âgées et/ou déjà sensibilisés aux questions environnementales. Une part active de la population et en particulier la jeune population n'est pas beaucoup représentée dans les effectifs participants.

Les écoles sont des lieux de sensibilisation privilégiés. Plusieurs partis des bassins versants sont représentés dans les effectifs et l'impact sur les jeunes populations est beaucoup plus important.

La phase d'élaboration a permis de révéler un manque important de connaissance concernant les milieux aquatiques de la part des habitants du territoire. Un travail de fond doit être mis en place pour faire accepter les futurs travaux et actions du contrat territorial.

NATURE DES ACTIONS

1. Sensibilisation du public sur la gestion des milieux aquatiques *[priorité 1]*
 - Création de supports de communication diffusables, cela comprend la création de vidéos, la mise en place d'expositions photo itinérantes, la création d'un guide du riverain.
 - Organisation d'ateliers « jeux de rôle » avec le jeu « Ma rivière partagée »
 - Organisation de soirées « Milieux aquatiques » pour diffuser et sensibiliser la population aux enjeux de préservation des milieux aquatiques (une soirée = une thématique)
 - Identification des rivières au niveau des ponts communaux par panneau
 - Achat de matériel pédagogique sur le thème de la rivière :
 - Aquascope (permettant de regarder sous l'eau sans mettre la tête dans l'eau)
 - Maquettes de fonctionnement d'une rivière
 - Mallettes pédagogiques d'animation (La rivière m'a dit, etc.)
 - Intervention d'animateur nature sur la biodiversité et le fonctionnement des rivières (AMARIDON Vincent, ANDRE Pierre , etc.).

2. Mise en place d'animations dans le cadre du PEEDD : *[priorité 2]*
 - Mise en place d'animations sur les milieux aquatiques et la nécessité de les préserver dans les écoles du territoire (Programme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)
 - Atelier de nettoyage des berges des cours d'eau
 - Présentation vidéo du fonctionnement des milieux aquatiques

3. Communication et valorisation des actions du contrat territorial *[priorité 1]*
 - Mise en place d'une newsletter numérique diffusée à tous les partenaires du contrat territorial et les communes du territoire
 - Information à destination des habitants du territoire via les sites internet de Billom Communauté et Entre Dore et Allier
 - Organisation de soirées « Avancées du Contrat Territorial » pour présenter l'évolution des actions et des travaux entrepris dans le cadre du CT.

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités, Écoles, Centre de loisirs
Type d'actions	Sensibilisation – Animation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
E1 : Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale	E1a : Sensibilisation du public sur la gestion des milieux aquatiques	Création de supports de communications diffusable : Vidéo	2 500,00 €	
		Création de supports de communications diffusable : Expo photo + roll up	1 500,00 €	
		Création de supports de communications diffusable : Guide du riverain (1000 exemplaires)	2 000,00 €	
		Organisation d'ateliers « jeux de rôle » avec le jeu « Ma rivière partagée »	50,00 €	
		Organisation de soirées « Milieux aquatiques »	50,00 €	
		Identification des rivières au niveau des ponts communaux par panneau	100,00 €	
		Achat de matériel pédagogique « Rivière »	2 000,00 €	
		Prestation d'animateur nature	300,00 €	
	E1b : Mise en place d'animations dans le cadre du PEEDD	Animations sur la préservation des milieux aquatiques (réduction de la consommation d'eau, nettoyage de déchets)	200,00 €	
	E1c : Communication et valorisation des actions du contrat territorial	Mise en place d'une newsletter	Temps agent	
		Mise en place d'une page internet Contrat territorial	Temps agent	
		Organisation de soirées « Avancées du Contrat Territorial » pour présenter les avancées du contrat	50,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
E1 : Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale	E1a : Sensibilisation du public sur la gestion des milieux aquatiques	Création de supports de communications diffusables : Vidéo	1	2
		Création de supports de communications diffusables : Expo photo + roll up	1	2
		Création de supports de communications diffusables : Guide du riverain	1	1
		Organisation d'ateliers « jeux de rôle » avec le jeu « Ma rivière partagée »	6	12
		Organisation de soirées « Milieux aquatiques »	6	12
		Identification des rivières au niveau des ponts par panneau	13	13
		Achat de matériel pédagogique « Rivière »	1	1
		Prestation d'animateur nature	15	30
	E1b : Mise en place d'animations dans le cadre du PEEDD	Animations sur la préservation des milieux aquatiques (réduction de la consommation d'eau, nettoyage de déchets)	12	24
	E1c : Communication et valorisation des actions du contrat territorial	Mise en place d'une newsletter	12	24
		Mise en place d'une page internet Contrat territorial	1	1
		Organisation de soirées « Avancées du Contrat Territorial » pour présenter les avancées du contrat	6	12

ANIM1 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	7 800,00 €		15 600,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
communication	9 301,00 €		13 300,00 €		
Total	17 101,00 €		28 900,00 €		

ENJEU :	Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques	REFERENCE :	ANIM2
STRATÉGIE :	Communication et stratégie territoriale		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de prise de rendez-vous ▪ Nombre de rapport de terrain rédigés 			
OBJECTIF :	Accompagner les propriétaires et/ou exploitant riverains		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

1 : Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre

Objectif général et sous-objectifs :

1.1. : Organiser la gouvernance du SAGE

- 1.1.b : Assurer la mise en œuvre opérationnelle du SAGE

Dispositions :

1.1.4 Faciliter le portage local des programmes de gestion et d'intervention en compatibilité avec les objectifs du SAGE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Les cours d'eau du Litroux et du Jauron sont non domaniaux, c'est-à-dire privés. L'ensemble du réseau hydrographique est donc partagé entre des exploitants agricoles, des collectivités locales ou des personnes privées. Leur propriété s'entend jusqu'à la moitié du lit lorsque deux propriétaires différents se font face. Les propriétaires riverains ont l'obligation d'entretenir des berges et le lit qui leur appartient.

Cette obligation est souvent méconnue et l'entretien n'est que rarement réalisé.

L'accompagnement du contrat territorial est donc à privilégier lors d'interventions afin de respecter les bonnes pratiques d'entretien au bord des cours d'eau.

Élément 2 : Fort de ce constat, plusieurs associations s'organisent pour entretenir les berges de certaines masses d'eau laissées « sans entretien ». Des interventions sont prévues tous les mois pour enlever des embâcles ainsi que des déchets, retirer des arbres en travers et aérer les berges. L'animateur rivière de Billom Communauté a porté mains fortes lors de ces demi-journées d'action lorsque cela était possible.

Le contrat territorial a la chance d'avoir deux associations de la sorte sur le territoire du Jauron et souhaite faire perdurer leur partenariat établi lors de la phase d'élaboration.

D'autres associations où collectifs ramassent les déchets sur les berges des plans d'eau et des cours d'eau du bassin versant de Lezoux. Ces associations réalisent un travail important de préservation des milieux aquatiques et doivent être soutenues par l'équipe du contrat territorial.

Élément 3 : Une cellule « conseil » a été mise en place durant la phase d'élaboration suite aux nombreuses demandes de collectivités, particuliers et exploitants agricoles. Ces demandes concernaient un appui technique et des conseils pour :

- l'entretien des cours d'eau
- des travaux de restructuration des berges
- des problématiques d'érosion
- des problématiques post crues
- des problématiques de plantes envahissantes en plan d'eau

Une visite de terrain était organisée afin de rencontrer les propriétaires, visualiser leur problématique et prendre des photos. Chaque déplacement a fait l'objet d'un rapport de visite remis au demandeur avec toutes les solutions dont ils disposent pour remédier à sa problématique.

NATURE DES ACTIONS

1. Accompagnement des exploitants agricoles riverains et des propriétaires riverains dans leurs démarches [priorité 1]
 - La cellule conseil du contrat territorial continuera ses actions d'accompagnement des propriétaires riverains lorsqu'elle sera sollicitée.
 - Aide dans les démarches de déclaration de travaux en rivière
 - Conseil pour l'entretien des berges
 - Mise en réseau avec les partenaires du contrat territorial
2. Soutien technique et financier aux associations de préservation/entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants [priorité 1]
 - Soutien financier grâce à des subventions AELB, une aide technique sera apportée aux associations souhaitant réaliser des demandes de subventions pour leurs projets. Une aide technique sera également apporté

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités, DDT, OFB

Type d'actions

Accompagnement – Sensibilisation – Animation – Mise en réseau

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
E2 : Accompagner les propriétaires et/ou exploitants riverains	E2a : Accompagnement des exploitants agricole riverains et des propriétaires riverains dans leurs démarches	Aide dans les démarches de déclaration de travaux en rivière, conseil pour l'entretien des berges, mise en réseau.	Temps agent	
	E2b : Soutient technique et financier aux associations de préservation/entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants	Soutient technique apporté aux associations souhaitant demander des aides à l'AELB. Aide technique pour leurs actions de nettoyage	Temps agent	

Objectif	Types d'action	Description	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
E2 : Accompagner les propriétaires et/ou exploitants riverains	E2a : Accompagnement des exploitants agricole riverains et des propriétaires riverains dans leurs démarches	Aide dans les démarches de déclaration de travaux en rivière, conseil pour l'entretien des berges, mise en réseau.	9	18
	E2b : Soutien technique et financier aux associations de préservation/entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants	Soutien technique apporté aux associations souhaitant demander des aides à l'AELB. Aide technique pour leurs actions de nettoyage	12	24

ANIM2 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	0,00 €		0,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS ANIMATION BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques	REFERENCE :	ANIM3
STRATÉGIE :	Suivi administratif technique et financier		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'activité annuel ▪ Bilans à n+3 et n+6 			
OBJECTIF :	Suivi administratif et financier		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

1 : Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre

Objectif général et sous-objectifs :

- 1.1. : Organiser la gouvernance du SAGE
- 1.1b : Assurer la mise en œuvre opérationnelle du SAGE

Dispositions :

1.1.4 Faciliter le portage local des programmes de gestion et d'intervention en compatibilité avec les objectifs du SAGE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Le contrat territorial doit être coordonné et suivi de manière administrative et financière. Une coordination essentielle à son bon déroulement. L'appropriation de la démarche par l'équipe d'animation est également essentielle. La cellule « animation » du contrat territorial a pour mission de piloter la mise en œuvre du programme d'action, d'animer la démarche, d'assurer la concertation et de coordonner les partenaires techniques et financiers.

Cette cellule est composée de 2 postes d'animateurs permettant de répartir les volets d'actions.

En parallèle, elle assurera le suivi et l'évaluation des actions engagées. Elle réalisera en interne certaines études et diagnostic de terrain nécessaire.

NATURE DES ACTIONS

1. Contribution au suivi administratif : *[priorité 1]*
 - Suivi administratif des actions et des travaux du programme d'action

2. Contribution au suivi financier : *[priorité 1]*
 - Comprends les demandes de subventions et l'ingénierie financière nécessaire à la convergence des outils financiers des différents partenaires.
 - Suivi financier des études et travaux menés dans le cadre du CT
 - Veille sur les financements mobilisables

3. Animation et coordination du contrat territorial : *[priorité 1]*
 - Coordination des différentes instances et des maîtres d'ouvrage du CT
 - Animation des COTECH thématiques
 - Coordination et concertation avec les différents partenaires techniques, financiers et institutionnels
 - Rédaction de documents liés au CT
 - Représentation du CT dans les réunions techniques
 - Animation et coordination des différents volets pour la conduite d'actions et de travaux

4. Chargé de mission / Technicien de rivière : *[priorité 1]*
 - 1 ETP Animation générale + Volet Milieux + Volet Qualitatif + Volet Quantitatif
 - 1 ETP Animation Agricole + Volet Quantitatif

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités
Type d'actions	Accompagnement – Suivi – Animation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
E3 : Suivi administratif technique et financier	E3a : Contribution au suivi administratif	/	10 000,00 €	42j
	E3b : Contribution au suivi financier			
E3 : Suivi technique	E3c : Animation et coordination du contrat territorial	/	40 000,00 €	210j
	E3d : Chargé de mission / Technicien de rivière			

Objectif	Types d'action	Description	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
E3 : Suivi administratif technique et financier	E3a : Contribution au suivi administratif	Nb d'ETP en appui	0,2	0,2
	E3b : Contribution au suivi financier	Nb d'ETP en appui	2,3	3,3
E3 : Suivi technique	E3c : Animation et coordination du contrat territorial	Nb d'ETP	2	2
	E3d : Chargé de mission / Technicien de rivière	Nb d'ETP	2	3

ANIM3 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	246 000,00 €		492 000,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	246 000,00 €		492 000,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS ANIMATION BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques	REFERENCE :	ANIM4
STRATÉGIE :	Suivi et évaluation du contrat		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation des actions 			
OBJECTIF :	Évaluation du contrat		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

1 : Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre

Objectif général et sous-objectifs :

1.1. : Organiser la gouvernance du SAGE

- 1.1.b : Assurer la mise en œuvre opérationnelle du SAGE

Dispositions :

1.1.4 Faciliter le portage local des programmes de gestion et d'intervention en compatibilité avec les objectifs du SAGE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : L'évaluation de l'efficacité du programme d'action est nécessaire pour juger de la pertinence des actions entreprises durant le contrat territorial. Il faut pour cela définir en amont les méthodes d'évaluation et de suivi de l'efficacité des actions mises en œuvre. Afin d'évaluer l'impact sur l'état écologique des milieux aquatiques du Litroux et du Jauron, un bilan technique, financier environnemental et social est conduit à l'issue du programme d'action reposant sur des éléments d'évaluation en action et post action.

Chaque année, un rapport d'activité est réalisé par la structure porteuse du contrat territorial. Ce rapport annuel permet de visualiser le travail réalisé, les actions en cours mais aussi les pistes d'amélioration à mettre en place pour les années suivantes.

Ce bilan devra faire référence aux études préalables ayant défini l'état des milieux ainsi qu'au Contrat Territorial lui-même (et à son programme d'action), afin de :

- Vérifier si les objectifs du Contrat Territorial ont été atteints et dans quelles conditions ;
- Évaluer le taux de réalisation des actions programmées, le niveau de consommation des crédits alloués, le degré de satisfaction des usagers (...);
- Identifier les éventuels dysfonctionnements et porter un regard critique sur la démarche et sur son adéquation à répondre aux problèmes à traiter ;
- Prospecter sur la suite à donner au Contrat Territorial (éventuelle autre procédure contractuelle et actions prioritaires à mener).

L'ensemble des données et des indicateurs de suivi acquis au cours du contrat seront utilisés pour dresser l'étude bilan du programme d'action qui est conduite en dernière année. Il s'agit d'un bilan technique et financier réalisé en régie couplé à un volet efficacité-acceptation sociale externalisé pour plus d'impartialité.

La méthode utilisée sera celle de la méthode PER : Le modèle PER repose sur l'idée suivante : les activités humaines exercent des Pressions sur l'environnement et affectent sa qualité et la quantité des ressources naturelles (Etat) ; la société répond à ces changements en adoptant des politiques environnementales, économiques et sectorielles, en prenant conscience des changements intervenus et en adaptant ses comportements (Réponses de la société).

Le modèle PER met en évidence les liens et l'interdépendance entre les différentes questions environnementales. L'illustration schématise le principe du modèle PER. Il caractérise donc "les indicateurs de pressions sur l'environnement, les indicateurs des conditions environnementales et les indicateurs des réponses de la société.

Un bilan à mi-parcours conduit autant que possible en régie permet de compléter le dispositif par une évaluation durant le programme. Les prospections de terrain du bilan technique seront réparties entre la cellule d'animation et un éventuel prestataire.

NATURE DES ACTIONS

1. Étude bilan à mi-parcours : *[priorité 1]*

- Le bilan à mi-parcours sera réalisé en interne avec les données en possession concernant le nombres d'actions réalisées et leur efficacité (si celle-ci est mesurable rapidement).

2. Bilan à n+5 du contrat : *[priorité 1]*

- Pour les actions travaux, le volet État du modèle PER se compose de :
 - Etat initial du milieu aquatique au niveau d'un panel de sites : 5 par grandes thématiques des actions du suivi (biomonitoring + hydromorphologique).
 - Recul résineux (5) : IPR + indice hydromorphologique (CARHYCE) + Physico-chimie
 - Restauration ripisylve (5) : IBG + indice hydromorphologique (CARHYCE)
 - Mise en défens (5) : IBD / IBG + indice hydromorphologique (CARHYCE) + Physico-chimie
 - Restauration hydromorphologique (5) : suivi hydromorphologique et indicateurs de production salmo + IPR
 - Continuité écologique (1) : IPR en lien avec les actions hydromorphologiques sur autres sites.
 - Zone humide (nb à définir)
 - Autre suivi spécifique éventuel (dynamique fluviale ou continuité)
 - État final du milieu aquatique au niveau du panel de sites sur les mêmes protocoles.

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités

Type d'actions

Évaluation - Programmation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
E4 : Évaluations	E4a : Étude bilan à mi-parcours et bilan à n+5 du contrat territorial	Étude bilan à mi-parours concernant d'actions réalisées et leur efficacité	Temps agent	
		Bilan à n+5 du contrat selon la méthode PER	10 000,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
E4 : Évaluations	E4a : Étude bilan à mi-parcours et bilan à n+5 du contrat territorial	Étude bilan à mi-parours concernant d'actions réalisées et leur efficacité	1	1
		Bilan à n+5 du contrat selon la méthode PER	0	1

ANIM4 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		10 000,00 €		
Total	0,00 €		10 000,00 €		

Actions				Financement sur 3 ans										
				Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste a charge HT		
Volet	Objectif	Type d'action	Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	
Volet A Agricole	AGRI1 : Limiter les transferts	A1a : Implantation d'intercultures	Mise en place et suivi des expérimentations d'intercultures : € / essai / an	12 000,00 €	14 400,00 €	50,00 %	7 200,00 €	0,00 %	- €			2 400,00 €	2 400,00 €	
			Achat de matériel pour la mise en place et la destruction de CIPAN : € / matériel	Hors contrat		Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat
		A1b : Aménagement des sorties de drains	Animation du réseau de suivi de la qualité des eaux en sortie de drains : € / an	300,00 €	360,00 €	50,00 %	180,00 €	0,00 %	- €				60,00 €	60,00 €
			Analyses d'eau en sortie de drains : € / sortie de drain / an	10 800,00 €	12 960,00 €	50,00 %	6 480,00 €	0,00 %	- €				2 160,00 €	2 160,00 €
			Travaux d'aménagement de Zone Humide Artificielle : € / mare de 50m²	12 000,00 €	14 400,00 €	50,00 %	7 200,00 €	0,00 %	- €				2 400,00 €	2 400,00 €
		A1c : Aménagement d'éléments paysagers	Accompagnement technique d'une exploitation agricole à l'aménagement d'IAE : € / projet	Animation et coordination du contrat territorial										
			Accompagnement technique d'une commune à l'aménagement d'IAE : € / projet	Animation et coordination du contrat territorial										
			Travaux d'aménagement d'IAE : € / ml	30 000,00 €	36 000,00 €	50,00 %	18 000,00 €	0,00 %	- €				6 000,00 €	6 000,00 €
		A1d : Aménagement des bords de cours d'eau	Travaux d'aménagement des bords de cours d'eau (clôture) : € / ml	21 000,00 €	25 200,00 €	50,00 %	12 600,00 €	25,00 %	5 250,00 €				1 575,00 €	1 575,00 €
			Travaux d'aménagement des bords de cours d'eau (abreuvoir) : € / abreuvoir	15 000,00 €	18 000,00 €	50,00 %	9 000,00 €	25,00 %	3 750,00 €				1 125,00 €	1 125,00 €
	AGRI2 : Réduire l'utilisation des phytosanitaires	A2a : Mise en place d'expérimentations	Mise en place et suivi des expérimentations économes en pesticides : € / essai / an	21 600,00 €	25 920,00 €	50,00 %	12 960,00 €	0,00 %	- €				4 320,00 €	4 320,00 €
			Achat de matériels de désherbage mécanique : € / matériel	Hors contrat		Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat	Hors contrat
		A2c : Retour d'expérience	Organisation et animation d'un événement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / événement	12 000,00 €	14 400,00 €	50,00 %	7 200,00 €	0,00 %	- €				2 400,00 €	2 400,00 €
		A2d : Formations collectives	Organisation et animation d'une formation collective : € / formation	19 800,00 €	23 760,00 €	50,00 %	11 880,00 €	0,00 %	- €				3 960,00 €	3 960,00 €
		A2e : Accompagnement individuel	Diagnostic individuel d'exploitation agricole : € / exploitation	18 900,00 €	22 680,00 €	70,00 %	15 876,00 €	0,00 %	- €				1 512,00 €	1 512,00 €
			Accompagnement individuel : € / exploitation	7 560,00 €	9 072,00 €	50,00 %	4 536,00 €	0,00 %	- €				1 512,00 €	1 512,00 €
	AGRI3 : Réduire la fertilisation azotée	A3a : Mise en place d'expérimentations	Mise en place et suivi des expérimentations économes en azote : € / essai / an	12 000,00 €	14 400,00 €	50,00 %	7 200,00 €	0,00 %	- €				2 400,00 €	2 400,00 €
			Mise en place du réseau de suivi des reliquats post-récolte : € / analyse	1 800,00 €	2 160,00 €	50,00 %	1 080,00 €	0,00 %	- €				360,00 €	360,00 €
		A3b : Animation de réseaux	Animation du réseau de suivi des reliquats post-récolte (BDD et communication) : € / an	4 500,00 €	5 400,00 €	50,00 %	2 700,00 €	0,00 %	- €				900,00 €	900,00 €
			Mise en place, développement et suivi du réseau « céréaliers – éleveurs » : € / an	2 250,00 €	2 700,00 €	50,00 %	1 350,00 €	0,00 %	- €				450,00 €	450,00 €
		A3c : Retour d'expérience	Organisation et animation d'un événement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / événement	12 000,00 €	14 400,00 €	50,00 %	7 200,00 €	0,00 %	- €				2 400,00 €	2 400,00 €
		A3d : Accompagnement individuel	Diagnostic individuel d'exploitation agricole : € / exploitation	18 900,00 €	22 680,00 €	70,00 %	15 876,00 €	0,00 %	- €				1 512,00 €	1 512,00 €
	Accompagnement individuel : € / exploitation		7 560,00 €	9 072,00 €	50,00 %	4 536,00 €	0,00 %	- €				1 512,00 €	1 512,00 €	
	AGRI4 : Développer des actions à l'échelle du territoire	A4a : Étude de nouvelles filières	Réalisation d'études filières (nouvelles filières ou filière AB) : € / étude	51 600,00 €	61 920,00 €	50,00 %	30 960,00 €	0,00 %	- €				10 320,00 €	10 320,00 €
			Accompagnement à la structuration de filière : € / filière	15 000,00 €	18 000,00 €	30,00 %	5 400,00 €	0,00 %	- €				4 800,00 €	4 800,00 €
			Diagnostic individuel d'exploitation à la conversion AB : € / diagnostic	12 000,00 €	14 400,00 €	70,00 %	10 080,00 €	0,00 %	- €				960,00 €	960,00 €
		A4b : Développement de l'AB	Accompagnement individuel : € / exploitation	6 000,00 €	7 200,00 €	50,00 %	3 600,00 €	0,00 %	- €				1 200,00 €	1 200,00 €
			Organisation et animation d'un événement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / événement	24 000,00 €	28 800,00 €	50,00 %	14 400,00 €	0,00 %	- €				4 800,00 €	4 800,00 €
Rédaction et diffusion de newsletters : € / newsletter			Partie Communication/ sensibilisation											
A4c : Projet de territoire	Rédaction et dépôt de projet de territoire : € / projet	72 600,00 €	87 120,00 €	50,00 %	43 560,00 €	0,00 %	- €				14 520,00 €	14 520,00 €		
Sous total Volet A				421 170,00 €	505 404,00 €	61,98	261 054,00 €	2,14	9 000,00 €	225,53 €	377,04 €	75 558,00 €	75 558,00 €	

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide.

Pour les opérations et les maîtres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Actions				Financement sur 3 ans										
				Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste a charge HT		
Volet	Objectif	Type d'action	Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	
Volet B Qualité	QUAL1 : Réduction des pollutions d'origine domestique	B1a : Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (AC)	Mise en place d'un PAAC Nombre de STEP passées en état satisfaisant	- €	- €		- €		- €					
		B1b: Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement non collectif (ANC)	Mise en place d'un PAANC	- €	- €		- €		- €					
		B1c : Régularisation des rejets d'eaux usées relevés	Régularisation des rejets d'AC et d'ANC Mise en conformité des stations d'ANC	- €	- €		- €		- €					
		B1d : Réhabilitation des ouvrages d'ANC dans le cadre d'opérations groupées	Réhabilitations groupées	- €	- €		- €		- €					
		B1e : Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques	Accompagnement à l'échelle de la commune Participation aux réunions des SPANC	- €	- €		- €		- €					
	QUAL2 : Amélioration des pratiques polluantes	B2a : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des communes	Communication autour de la loi Labée Accompagnement dans l'évolution des pratiques	- €	- €		- €		- €					
		B2b : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des particuliers	Communication autour de la loi Labée Accompagnement dans l'évolution des pratiques	- €	- €		- €		- €					
		QUAL3 : Suivre l'évolution de la pollution des eaux	B3a : Suivi des politiques de traitements phytosanitaires des gestionnaires d'infrastructures linéaires	Suivi régulier des campagnes de traitement	2 400,00 €	2 880,00 €	50,00 %	1 440,00 €					480,00 €	480,00 €
	Sous total Volet B				2 400,00 €	2 880,00 €	60,00	1 440,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	480,00 €	480,00 €

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide.
Pour les opérations et les maitres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Actions				Financement sur 3 ans										
				Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste a charge HT		
Volet	Objectif	Type d'action	Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	
Volet C Milieux aquatiques	MILX1 : Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitacionnelle	C1a : Rendre un caractère moins artificiel à la partie aval des cours d'eau	Recalibration des cours d'eaux par re-méandrage (ml)	450 000,00 €	540 000,00 €	50,00 %	270 000,00 €		- €			90 000,00 €	90 000,00 €	
		C1b : Aménagement du lit mineur et des berges	Travaux de diversification des écoulements et des habitats (ml)	700 000,00 €	840 000,00 €	50,00 %	420 000,00 €	16,60 %	116 200,00 €			81 900,00 €	81 900,00 €	
	MILX2 : Restauration et maintien de la ripisylve	C2a : Restauration et création de végétation rivulaire	Restauration de la végétation rivulaire (ml)	18 000,00 €	21 600,00 €	50,00 %	10 800,00 €	25,00 %	4 500,00 €			1 350,00 €	1 350,00 €	
		C2b : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Création de ripisylve en zones dépourvues (ml)	60 000,00 €	72 000,00 €	50,00 %	36 000,00 €	20,00 %	12 000,00 €			6 000,00 €	6 000,00 €	
	MILX3 : Restauration de la continuité écologique	C3a : Démantèlement des obstacles sans usages	C3a : Démantèlement des obstacles sans usages	Criblages des sols contaminés (m³)	15 000,00 €	18 000,00 €				- €			7 500,00 €	7 500,00 €
			C3a : Démantèlement des obstacles sans usages	Démantèlement des ouvrages sans usages, partiellement démantelés et en ruine (u)	150 000,00 €	180 000,00 €	70,00 %	126 000,00 €	10,00 %	15 000,00 €			4 500,00 €	4 500,00 €
		C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages	C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages	Sensibilisation des propriétaires riverains (nb)	Partie Communication/ sensibilisation									
			C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages	Création d'un document de communication (u)	Partie Communication/ sensibilisation									
	MILX4 : Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques	C4a : Etude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV	C4a : Etude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV	Lancement d'une étude concernant les espèces protégées (u)	30 000,00 €	36 000,00 €			20,00 %	6 000,00 €			12 000,00 €	12 000,00 €
		C4b : Suivi des espèces patrimoniales	C4b : Suivi des espèces patrimoniales	Réalisation d'un inventaire des espèces suite aux conclusions de l'étude (u)	4 000,00 €	4 800,00 €			20,00 %	800,00 €			1 600,00 €	1 600,00 €
		C4c : Action de préservation / conservation d'espèces	C4c : Action de préservation / conservation d'espèces	Restauration des différents compartiments morphologiques du cours d'eau (ml)	0,00 €	- €	50,00 %	- €	20,00 %	- €			0,00 €	0,00 €
		C4d : Sensibilisation sur la biodiversité aquatique	C4d : Sensibilisation sur la biodiversité aquatique	Sensibilisation à la biodiversité aquatique (u)	0,00 €	- €							0,00 €	0,00 €
	MILX5 : Restauration et sauvegarde des zones humides	C5a : Restauration et préservation des zones humides	C5a : Restauration et préservation des zones humides	Restauration des zones humides dégradées (enlèvement des drains, rectification des fossés d'évacuation des eaux, re-connexion hydraulique) (u)	35 000,00 €	42 000,00 €	50,00 %	21 000,00 €	25,00 %	8 750,00 €			2 625,00 €	2 625,00 €
			C5a : Restauration et préservation des zones humides	Protection par mise en défend des zones humides (ml)	10 500,00 €	12 600,00 €	50,00 %	6 300,00 €	25,00 %	2 625,00 €			787,50 €	787,50 €
		C5b : Acquisition foncière	C5b : Acquisition foncière	Acquisition des parcelles à fort intérêt pour mise en place de plan de gestion (ha)	0,00 €	- €	50,00 %	- €		- €			0,00 €	0,00 €
Sous total Volet C				1 472 500,00 €	1 767 000,00 €	60,45	890 100,00 €	11,26	165 875,00 €	225,53 €	377,04 €	208 262,50 €	208 262,50 €	

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide. Pour les opérations et les maitres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Actions				Financement sur 3 ans										
				Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste a charge HT		
Volet	Objectif	Type d'action	Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	
Volet D Quantité	HYD1 : Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau	D1a : Poursuivre un suivi quasi-continu des débits des cours d'eau	Achat d'une échelle limnimétrique + Achat d'un courantomètre (forfait)	8 100,00 €	9 720,00 €	50,00 %	4 860,00 €		- €			1 620,00 €	1 620,00 €	
		D1b : Réaliser des mesures de débits dans les cours d'eau en période d'étiage												
		D1c : Etude du contexte hydrogéologique de la plaine	Lancement de l'étude consacrée au contexte géologique (u)	8 000,00 €	9 600,00 €	50,00 %	4 800,00 €	20,00 %	1 600,00 €				800,00 €	800,00 €
		D1d : Identifier les zones humides à rôle hydrologique	Acquisition des données finales de l'étude l'EP Loire											
	HYD2 : Eviter la captation des pluies estivales par les plans d'eau	D2a : Entretien ciblés de sensibilisation auprès des propriétaires de plans d'eau	Réalisation d'entretien avec les propriétaires des plans d'eau pour les préconiser un plan de gestion											
		D2b : Inciter à l'effacement des plans d'eau sans usage	Travaux d'effacement de plan d'eau par suppression de la digue (u)	108 000,00 €	129 600,00 €	70,00 %	90 720,00 €	10,00 %	10 800,00 €				3 240,00 €	3 240,00 €
		D2c : Faire respecter les débits réservés pour les ouvrages sur cours d'eau	Travaux de déconnexion des plan d'eau sur cours d'eau (u)	90 000,00 €	108 000,00 €	70,00 %	75 600,00 €		- €				7 200,00 €	7 200,00 €
		D2d : Inciter à limiter la captation des écoulements en étiage pour les ouvrages hors cours d'eau	Réalisation des Déclaration de Loi sur l'Eau (u)		- €		- €		- €				0,00 €	0,00 €
	HYD3 : Réduire les prélèvements d'eau pour l'irrigation	D3a : Optimiser les pratiques pour diminuer les besoins en eau pour l'irrigation	Animation de temps de réflexion sur les changements de pratiques											
		D3b : Favoriser les pratiques économes en eau pour l'élevage	Semences pour pairie (€/ha) + Plantation haie (15€/ml)	60 000,00 €	72 000,00 €	50,00 %	36 000,00 €		- €				12 000,00 €	12 000,00 €
		D3c : Réutilisation des eaux usées pour l'irrigation	Lancement d'une étude pour la réutilisation des eaux usées (u)	100 000,00 €	120 000,00 €	50,00 %	60 000,00 €		- €				20 000,00 €	20 000,00 €
		D3d : Aménagement foncier pour optimiser l'usage de l'eau et faciliter l'adaptation au changement climatique	Lancement d'une étude sur l'aménagement foncier (u)		- €		- €		- €				0,00 €	0,00 €
	HYD4 : Rendre les cours d'eau prioritaires, notamment à l'étiage	D4a : Centraliser les données de prélèvements connus et vérifier la conformité avec les dispositions réglementaires existantes (SDAGE, SAGE, code de l'environnement...)	Animation et diffusion des données du territoire, surveillance des débits de la DREAL, veuille sur les projets											
		D4b : Engager une discussion avec le SAGE pour réglementer les volumes prélevables en étiage et hors étiage	Animation de la part d'un chargé de mission											
	HYD5 : Diminuer la tension sur le réseau AEP pour anticiper les baisses de ressources avec le réchauffement climatique	D5a : Inciter au stockage des eaux de toiture	Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour particulier (u)	1 800,00 €	2 160,00 €		- €		- €				900,00 €	900,00 €
		D5b : Optimiser l'usage de l'eau issue du réseau dans les exploitations agricoles	Installation d'un système de récupération des eaux de pluie pour l'élevage (u)	60 000,00 €	72 000,00 €		- €		- €				30 000,00 €	30 000,00 €
	HYD6 : Alerter sur les enjeux qualitatifs	D6a : Communiquer sur l'état hydrologique du bassin	Installation de référentiels sur les échelles limnimétriques et installation de panneaux explicatifs sur les différents régimes hydrologiques(u)	9 000,00 €	10 800,00 €	50,00 %	5 400,00 €	25,00 %	2 250,00 €				675,00 €	675,00 €
		D6b : Communiquer sur le changement climatique	Edition d'une plaquette 10 000 ex											
		D6c : Communiquer sur la réglementation et l'arrêt des prélèvements en étiage	Alimentation régulière du site internet											
		D6d : Alerter sur la dépendance du territoire aux importations extérieures	Animation d'une réunion d'information sur les enjeux Quantitatifs											
		D6e : Inciter aux économies d'eau	Edition d'une plaquette 10 000 ex											
HYD7 : Prévention du risque inondation	D7a : Travail de mémoire / culture du risque inondation	Placement de plaques émaillées de niveau d'eau atteints (u)	600,00 €	720,00 €	50,00 %	360,00 €		- €				120,00 €	120,00 €	
	D7b : Diagnostic de vulnérabilité sur le Litroux/Jauron	Lancement d'une étude pour diagnostiquer les zones de vulnérabilités aux inondations (hors PPRNPI de l'Angaud) (u)	0,00 €	- €		- €	20,00 %	- €				0,00 €	0,00 €	
		Réalisation de diagnostics de vulnérabilités individuels (habitant et entreprises) (u)	0,00 €	- €		- €	20,00 %	- €				0,00 €	0,00 €	
Sous total Volet D				445 500,00 €	534 600,00 €	62,34	277 740,00 €	3,29	14 650,00 €	225,53 €	377,04 €	76 555,00 €	76 555,00 €	

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide.

Pour les opérations et les maitres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Actions				Financement sur 3 ans										
				Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste a charge HT		
Volet	Objectif	Type d'action	Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	
Volet E Animation / Communication	ANIM1 : Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale	E1a : Sensibilisation du public sur la gestion des milieux aquatiques	Création de supports de communications diffusable : Vidéo	2 500,00 €	3 000,00 €	50,00 %	1 500,00 €	20,00 %	500,00 €			250,00 €	250,00 €	
			Création de supports de communications diffusable : Expo photo + roll up	1 500,00 €	1 800,00 €	50,00 %	900,00 €	20,00 %	300,00 €			150,00 €	150,00 €	
			Création de supports de communications diffusable : Guide du riverain + plaquettes thématiques	6 000,00 €	7 200,00 €	50,00 %	3 600,00 €	20,00 %	1 200,00 €			600,00 €	600,00 €	
			Organisation d'ateliers « jeux de rôle » avec le jeu « Ma rivière partagée »	300,00 €	360,00 €	50,00 %	180,00 €		- €			60,00 €	60,00 €	
			Organisation de soirées « Milieux aquatiques »	300,00 €	360,00 €	50,00 %	180,00 €		- €			60,00 €	60,00 €	
			Identification des rivières au niveau des ponts communaux par panneau	1 300,00 €	1 560,00 €	50,00 %	780,00 €		- €			260,00 €	260,00 €	
			Achat de matériel pédagogique « Rivière »	2 000,00 €	2 400,00 €	50,00 %	1 200,00 €	20,00 %	400,00 €			200,00 €	200,00 €	
			Prestation d'animateur nature	4 500,00 €	5 400,00 €	50,00 %	2 700,00 €	20,00 %	900,00 €			450,00 €	450,00 €	
			E1b : Mise en place d'animations dans le cadre du PEEDD	Animations sur la préservation des milieux aquatiques (réduction de la consommation d'eau, nettoyage de déchets)	2 400,00 €	2 880,00 €	0,00 %	- €	20,00 %	480,00 €			960,00 €	960,00 €
				E1c : Communication et valorisation des actions du contrat territorial	Mise en place d'une newsletter									
	Mise en place d'une page internet Contrat territorial													
	Organisation de soirées « Avancées du Contrat Territorial » pour présenter les avancées du contrat	300,00 €	360,00 €		50,00 %	180,00 €		- €			60,00 €	60,00 €		
	ANIM2 : Accompagner les propriétaires et/ou exploitants riverains	E2a : Accompagnement des exploitants agricole riverains et des propriétaires riverains dans leurs démarches	Aide dans les démarches de déclaration de travaux en rivière, conseil pour l'entretien des berges, mise en réseau.											
		E2b : Soutient technique et financier aux associations de préservation/entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants	Soutient technique apporté aux associations souhaitant demander des aides à l'AELB. Aide technique pour leurs actions de nettoyage											
	ANIM3 : Suivi administratif technique et financier	E3a : Contribution au suivi administratif	/	6 000,00 €	7 200,00 €	50,00 %	3 600,00 €	20,00 %	1 200,00 €			600,00 €	600,00 €	
		E3b : Contribution au suivi financier	/											
		E3c : Animation et coordination du contrat territorial	/	240 000,00 €	240 000,00 €	50,00 %	120 000,00 €	20,00 %	24 000,00 €			48 000,00 €	48 000,00 €	
	ANIM4 : Evaluations	E4a : Etude bilan à mi-parcours et bilan à n+5 du contrat territorial	Etude bilan à mi-parcours concernant d'actions réalisées et leur efficacité											
			Bilan à n+5 du contrat selon la méthode PER	0,00 €	- €		- €	20,00 %	- €			0,00 €	0,00 €	
	Sous total Volet E				267 100,00 €	272 520,00 €	50,48	134 820,00 €	10,85	28 980,00 €	225,53 €	377,04 €	51 650,00 €	51 650,00 €

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide.

Pour les opérations et les maitres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Plan de financement : par volet sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet A	421 170,00 €	505 404,00 €	6198,30 %	261 054,00 €	213,69 %	9 000,00 €			117 675,00 €	117 675,00 €	18 900,00 €	98 775,00 €
Sous total Volet B	2 400,00 €	2 880,00 €	6000,00 %	1 440,00 €	0,00 %	0,00 €			720,00 €	720,00 €	720,00 €	0,00 €
Sous total Volet C	1 472 500,00 €	1 767 000,00 €	6044,82 %	890 100,00 €	1126,49 %	165 875,00 €			355 512,50 €	355 512,50 €	355 512,50 €	0,00 €
Sous total Volet D	445 500,00 €	534 600,00 €	6234,34 %	277 740,00 €	328,84 %	14 650,00 €			121 105,00 €	121 105,00 €	78 420,00 €	42 685,00 €
Sous total Volet E	267 100,00 €	272 520,00 €	5047,55 %	134 820,00 €	1084,99 %	28 980,00 €			54 360,00 €	54 360,00 €	2 570,00 €	51 790,00 €
Total plan d'action	2 608 670,00 €	3 082 404,00 €	5905,00 %	1 565 154,00 €	550,80 %	218 505,00 €	902,14 €	1 508,16 €	645 757,05 €	645 757,05 €	456 122,50 €	192 044,85 €

Plan de financement : par volet année 1												
Année 1	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT année 1	TTC année 1	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet A	146 790,00 €	176 148,00 €	6271,41 %	92 058,00 €	51,09 %	750,00 €	- €	- €	41 670,00 €	41 670,00 €	5 625,00 €	36 045,00 €
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Sous total Volet C	116 500,00 €	139 800,00 €	5484,98 %	63 900,00 €	1641,63 %	19 125,00 €	0,00 €	0,00 €	28 387,50 €	28 387,50 €	28 387,50 €	0,00 €
Sous total Volet D	132 300,00 €	158 760,00 €	6263,04 %	82 860,00 €	563,11 %	7 450,00 €	0,00 €	0,00 €	34 225,00 €	34 225,00 €	16 260,00 €	17 965,00 €
Sous total Volet E	97 100,00 €	100 520,00 €	5126,67 %	49 780,00 €	1143,15 %	11 100,00 €	0,00 €	0,00 €	19 820,00 €	19 820,00 €	2 450,00 €	17 370,00 €
Total plan d'action	493 490,00 €	576 188,00 €	5829,22 %	289 078,00 €	679,80 %	38 425,00 €	300,71 €	676,06 €	122 877,34 €	122 877,34 €	52 962,50 €	70 891,61 €

Plan de financement : par volet année 2												
Année 2	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT année 2	TTC année 2	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet A	186 990,00 €	224 388,00 €	6020,54 %	112 578,00 €	80,22 %	1 500,00 €	- €	- €	55 155,00 €	55 155,00 €	9 750,00 €	45 405,00 €
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Sous total Volet C	687 500,00 €	825 000,00 €	6008,73 %	413 100,00 €	1073,09 %	73 775,00 €	0,00 €	0,00 €	169 062,50 €	169 062,50 €	169 062,50 €	0,00 €
Sous total Volet D	206 600,00 €	247 920,00 €	6168,44 %	127 440,00 €	174,25 %	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €	58 440,00 €	58 440,00 €	46 080,00 €	12 360,00 €
Sous total Volet E	85 000,00 €	86 000,00 €	5002,35 %	42 520,00 €	1051,76 %	8 940,00 €	0,00 €	0,00 €	17 270,00 €	17 270,00 €	60,00 €	17 210,00 €
Total plan d'action	1 166 890,00 €	1 384 268,00 €	5840,01 %	696 118,00 €	475,86 %	87 815,00 €	300,71 €	676,06 €	298 702,34 €	298 702,34 €	225 192,50 €	74 486,61 €

Plan de financement : par volet année 3												
Année 3	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT année 3	TTC année 3	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet A	87 390,00 €	104 868,00 €	6455,89 %	56 418,00 €	171,64 %	1 500,00 €	- €	- €	23 475,00 €	23 475,00 €	6 150,00 €	17 325,00 €
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Sous total Volet C	668 500,00 €	802 200,00 €	6179,51 %	413 100,00 €	1091,62 %	72 975,00 €	0,00 €	0,00 €	158 062,50 €	158 062,50 €	158 062,50 €	0,00 €
Sous total Volet D	106 600,00 €	127 920,00 €	6326,45 %	67 440,00 €	337,71 %	3 600,00 €	60,14 €	0,00 €	28 440,00 €	28 440,00 €	16 080,00 €	12 360,00 €
Sous total Volet E	85 000,00 €	86 000,00 €	5002,35 %	42 520,00 €	1051,76 %	8 940,00 €	0,00 €	0,00 €	17 270,00 €	17 270,00 €	60,00 €	17 210,00 €
Total plan d'action	948 290,00 €	1 121 948,00 €	5992,84 %	579 958,00 €	530,55 %	87 015,00 €	300,71 €	676,06 €	226 022,34 €	226 022,34 €	180 592,50 €	46 406,61 €

Plan de financement : Volet A sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet A	146 790,00 €	176 148,00 €	6271,41 %	92 058,00 €	51,09 %	750,00 €	- €	- €	41 670,00 €	41 670,00 €	5 625,00 €	36 045,00 €
Sous total Volet A	186 990,00 €	224 388,00 €	6020,54 %	112 578,00 €	80,22 %	1 500,00 €	- €	- €	55 155,00 €	55 155,00 €	9 750,00 €	45 405,00 €
Sous total Volet A	87 390,00 €	104 868,00 €	6455,89 %	56 418,00 €	171,64 %	1 500,00 €	- €	- €	23 475,00 €	23 475,00 €	6 150,00 €	17 325,00 €
Total plan d'action	421 170,00 €	505 404,00 €	6249,28 %	261 054,00 €	100,99 %	3 750,00 €	180,43 €	301,63 €	119 817,94 €	119 817,94 €	21 525,00 €	98 775,00 €

Plan de financement : Volet B sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Sous total Volet B	800,00 €	960,00 €	6000,00 %	480,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	0,00 €
Total plan d'action	2 400,00 €	2 880,00 €	6000,00 %	1 440,00 €	0,00 %	0,00 €	180,43 €	301,63 €	720,00 €	720,00 €	720,00 €	0,00 €

Plan de financement : Volet C sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet C	116 500,00 €	139 800,00 €	5484,98 %	63 900,00 €	1641,63 %	19 125,00 €	0,00 €	0,00 €	28 387,50 €	28 387,50 €	28 387,50 €	0,00 €
Sous total Volet C	687 500,00 €	825 000,00 €	6008,73 %	413 100,00 €	1073,09 %	73 775,00 €	0,00 €	0,00 €	169 062,50 €	169 062,50 €	169 062,50 €	0,00 €
Sous total Volet C	668 500,00 €	802 200,00 €	6179,51 %	413 100,00 €	1091,62 %	72 975,00 €	0,00 €	0,00 €	158 062,50 €	158 062,50 €	158 062,50 €	0,00 €
Total plan d'action	1 472 500,00 €	1 767 000,00 €	5891,07 %	890 100,00 €	1268,78 %	165 875,00 €	180,43 €	301,63 €	355 030,44 €	355 030,44 €	355 512,50 €	0,00 €

Plan de financement : Volet D sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet D	132 300,00 €	158 760,00 €	6263,04 %	82 860,00 €	563,11 %	7 450,00 €	0,00 €	0,00 €	34 225,00 €	34 225,00 €	16 260,00 €	17 965,00 €
Sous total Volet D	206 600,00 €	247 920,00 €	6168,44 %	127 440,00 €	174,25 %	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €	58 440,00 €	58 440,00 €	46 080,00 €	12 360,00 €
Sous total Volet D	106 600,00 €	127 920,00 €	6326,45 %	67 440,00 €	337,71 %	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €	28 440,00 €	28 440,00 €	16 080,00 €	12 360,00 €
Total plan d'action	445 500,00 €	534 600,00 €	6252,64 %	277 740,00 €	358,36 %	14 650,00 €	180,43 €	301,63 €	120 622,94 €	120 622,94 €	78 420,00 €	42 685,00 €

Plan de financement : Volet E sur 3 ans												
3 ans	Coûts		AELB		CD 63		Participation TDM	Participation SMVVA	Reste à charge sur 3 ans		Taxe GEMAPI Sur 3 ans	Reste à charge / comcom
Description	HT sur 3 ans	TTC sur 3 ans	Taux de sub	Montant	Taux de sub	Montant			Billom.Co	CCEDA	Montant éligible	
Sous total Volet E	97 100,00 €	100 520,00 €	5126,67 %	49 780,00 €	1143,15 %	11 100,00 €	0,00 €	0,00 €	19 820,00 €	19 820,00 €	2 450,00 €	17 370,00 €
Sous total Volet E	85 000,00 €	86 000,00 €	5002,35 %	42 520,00 €	1051,76 %	8 940,00 €	0,00 €	0,00 €	17 270,00 €	17 270,00 €	60,00 €	17 210,00 €
Sous total Volet E	85 000,00 €	86 000,00 €	5002,35 %	42 520,00 €	1051,76 %	8 940,00 €	0,00 €	0,00 €	17 270,00 €	17 270,00 €	60,00 €	17 210,00 €
Total plan d'action	267 100,00 €	272 520,00 €	5043,79 %	134 820,00 €	1082,23 %	28 980,00 €	180,43 €	301,63 €	53 877,94 €	53 877,94 €	2 570,00 €	51 790,00 €

Pour toute décision d'aide entrant dans le cadre du présent contrat, le taux d'intervention de l'agence appliqué sera le taux en vigueur au moment de la décision d'aide. Pour les opérations et les maîtres d'ouvrage qui figurent dans le tableau ci-dessus, les taux et les montants d'aide indiqués pour l'année 2025 sont donnés à titre indicatif (application des taux d'intervention du 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024). Les taux d'intervention appliqués seront ceux du 12e programme pluriannuel d'intervention.

Enjeu	Objectif	Actions	Indicateurs	Indicateurs de résultats présentés à 3 ans		Indicateurs de résultats présentés à 6 ans		Moyens et méthodologie de suivi spécifiques	
				Quantitatifs à 3 ans	Qualitatifs à 3 ans	Quantitatifs à 6 ans	Qualitatifs à 6 ans		
Volet A Agricole	AGRI1 : Limiter les transferts	A1a : Implantation d'intercultures		50 % du nombre d'essais mis en place : 3 45 % du nombre de parcelles expérimentales : 8 100 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3 5 % de surfaces agricoles (hors prairies et hors ZN) en intercultures 50 % du nombre de matériel acquis et mis à disposition : 1		100 % du nombre d'essais mis en place : 6 100 % du nombre de parcelles expérimentales : 18 100 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3 15 % de surfaces agricoles (hors prairies et hors ZN) en intercultures 100 % du nombre de matériel acquis et mis à disposition : 2			
		A1b : Aménagement des sorties de drains		50 % du nombre de sorties de drain analysées : 10 1/3 du nombre d'aménagements réalisés : 1	Création et mise à jour de la base de données	100 % du nombre de sorties de drain analysées : 20 100 % du nombre d'aménagements réalisés : 1	Création et mise à jour de la base de données		
		A1c : Aménagement d'éléments paysagers		50 % du nombre de projets agricoles : 9 1/3 du nombre de projet communal : 1 50 % du linéaire de haies implantées : 5000 ml		100 % du nombre de projets agricoles : 18 100 % du nombre de projet communal : 1 100 % du linéaire de haies implantées : 12 000 ml			
		A1d : Aménagement des bords de cours d'eau		50 % du linéaire de clôture : 3000 ml 1/3 du nombre nombre d'abreuvoirs : 10		100 % du linéaire de clôture : 6000 ml 100 % du nombre nombre d'abreuvoirs : 20			
	AGRI2 : Réduire l'utilisation des phytosanitaires	A2a : Mise en place d'expérimentations		50 % du nombre d'essais mis en place : 3 56 % du nombre de parcelles expérimentales : 8 50 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3		100 % du nombre d'essais mis en place : 3 100 % du nombre de parcelles expérimentales : 8 100 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3			Bilan de l'animation agricole
		A2b : Mise à disposition de matériel de désherbage mécanique		50 % du nombre de matériel acquis et mis à disposition : 1		100 % du nombre de matériel acquis et mis à disposition : 1			Actualisation du diagnostic agricole du territoire
		A2c : Retour d'expérience		50 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 3 30 exploitants présents aux événements sur le terrain		100 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 3 30 exploitants présents aux événements sur le terrain			Evolution des pratiques agricoles à dire d'experts : recueil des données auprès des membres du comité technique agricole
		A2d : Formations collectives		50 % du nombre de formations organisées : 6 60 exploitants présents		100 % du nombre de formations organisées : 6 60 exploitants présents			Réalisation de tours de table pour observer l'évolution des pratiques dans le paysage (couverture hivernale des sols, enherbement des vignes, protection des points d'eau non cours d'eau)
	AGRI3 : Réduire la fertilisation azotée	A3a : Mise en place d'expérimentations		50 % du nombre d'essais mis en place : 3 45 % du nombre de parcelles expérimentales : 8 50 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3		100 % du nombre d'essais mis en place : 3 45 % du nombre de parcelles expérimentales : 8 100 % du nombre de bilan / suivi des essais : 3			Résultats des suivis de la qualité de l'eau sur le territoire
		A3b : Animation de réseaux		50 % du nombre d'analyses réalisées : 30 100 % nombre de bilan / suivi des résultats : 30	Création et mise à jour de la base de données « Reliquats » Création et mise à jour du site internet / base de données mettant en relation céréaliers – éleveurs	100 % du nombre d'analyses réalisées : 30 100 % nombre de bilan / suivi des résultats : 30	Création et mise à jour de la base de données Reliquats Création et mise à jour du site internet / base de données mettant en relation céréaliers – éleveurs		
		A3c : Retour d'expérience		50 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 3 30 exploitants présents aux événements sur le terrain		100 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 3 30 exploitants présents aux événements sur le terrain			
		A3d : Accompagnement individuel		50 % du nombre de diagnostics individuels d'exploitation agricole réalisés : 15 50 % du nombre d'accompagnements individuels : 6		100 % du nombre de diagnostics individuels d'exploitation agricole réalisés : 15 100 % du nombre d'accompagnements individuels : 6			
AGRI4 : Développer des actions à l'échelle du territoire	A4a : Développement de l'AB		Réalisation de l'étude nouvelles filières et diffusion du document de synthèse : 1 Nombre de filière structurée : 0 Réalisation de l'étude filière AB et diffusion du document de synthèse : 1 Filière AB structurée : 1 50 % du nombre de diagnostic de conversion : 6 50 % du nombre d'accompagnements individuels : 6 50 % du nombre de fiches techniques rédigées et diffusées : 6 50 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 6 60 exploitants présents aux événements sur le terrain		Réalisation de l'étude nouvelles filières et diffusion du document de synthèse : 1 Nombre de filière structurée : 0 Réalisation de l'étude filière AB et diffusion du document de synthèse : 1 Filière AB structurée : 1 100 % du nombre de diagnostic de conversion : 12 100 % du nombre d'accompagnements individuels : 12 100 % du nombre de fiches techniques rédigées et diffusées : 12 100 % du nombre d'événements organisés sur le terrain : 12 60 exploitants présents aux événements sur le terrain				
	A4c : Projet de territoire		100 % du nombre de projet rédigé et déposé : 1		100 % du nombre de projet rédigé et déposé : 1				
Volet B Qualité	QUAL1 : Réduction des pollutions d'origine domestique	B1a : Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (AC)		Nombre de PAAC mis en place : 6 Nombre de STEP asséses en état satisfaisant : 3 100 % du nombre de PAAC mis en place : 1		Nombre de PAAC mis en place : 11 Nombre de STEP asséses en état satisfaisant : 7 100 % du nombre de PAAC mis en place : 1			
		B1b : Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement non collectif (ANC)		50 % du nombre de régularisation des rejets d'AC et d'ANC : 10 50 % du nombre de mise en conformité des stations d'AC : 10		50 % du nombre de régularisation des rejets d'AC et d'ANC : 20 50 % du nombre de mise en conformité des stations d'AC : 10			
	QUAL2 : Amélioration des pratiques polluantes	B2a : Réhabilitation des ouvrages d'ANC dans le cadre d'opérations groupées		50 % du nombre de Réhabilitations groupées : 2		50 % du nombre de Réhabilitations groupées : 4			
		B2b : Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques		100 % du nombre d'accompagnement à l'échelle de la commune : 7 50 % de participation aux réunions des SPANC : 6		100 % du nombre d'accompagnement à l'échelle de la commune : 7 50 % de participation aux réunions des SPANC : 12		Réalisation de campagnes de mesures et analyse des résultats	
QUAL3 : Suivre l'évolution de la pollution des eaux	B3a : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des parcelles		50 % du nombre de communication autour de la loi Labée : 6 50 % du nombre d'accompagnement dans l'évolution des pratiques : 6		50 % du nombre de communication autour de la loi Labée : 12 50 % du nombre d'accompagnement dans l'évolution des pratiques : 12				
	B3b : Suivi des politiques de traitements phytosanitaires des gestionnaires d'infrastructures linéaires		50 % du nombre de suivi régulier des campagnes de traitement : 6		50 % du nombre de suivi régulier des campagnes de traitement : 12				
Volet C Milieux aquatiques	MILX1 : Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationale	C1a : Rendre un caractère moins artificiel à la partie aval des cours d'eau		50 % du nombre de ml de recัลibration des cours d'eau par re-mêandrage : 900 ml 40 % du nombre de ml de travaux de diversification des écoulements et des habitats : 2000 ml		100 % du nombre de ml de recัลibration des cours d'eau par re-mêandrage : 1800 ml 100 % du nombre de ml de travaux de diversification des écoulements et des habitats : 5000 ml			
		C1b : Aménagement du lit mineur et des berges		50 % du nombre de ml de restauration de la végétation riveraine : 3000 ml 50 % du nombre de ml de création de ripisylve en zones dépourvues : 3000 ml 50 % du nombre d'animations spécifique sur la nécessité d'étoffer les ripisylves : 3		100 % du nombre de ml de restauration de la végétation riveraine : 6000 ml 100 % du nombre de ml de création de ripisylve en zones dépourvues : 6000 ml 100 % du nombre d'animations spécifique sur la nécessité d'étoffer les ripisylves : 6		Veille et suivi de terrain annuel sur les secteurs ayant fait l'objet de travaux pour voir l'évolution des milieux (végétation, lier, berges...). Actualisation du diagnostic "milieux aquatiques" sur ces secteurs au terme des 6 ans.	
	MILX2 : Restauration et maintien de la ripisylve	C2a : Restauration et création de végétation riveraine		50 % du nombre de m ² traité en criblages de sols contaminés : 50 m ² 50 % du nombre d'animations spécifiques sur la gestion des EEE : 3		100 % du nombre de m ² traité en criblages de sols contaminés : 100 m ² 100 % du nombre d'animations spécifiques sur la gestion des EEE : 6			
		C2b : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes		50 % du nombre de démantèlement des ouvrages sans usages, partiellement démantelés et en ruine : 3		100 % du nombre de démantèlement des ouvrages sans usages, partiellement démantelés et en ruine : 6		Veille et suivi de terrain sur les secteurs ayant fait l'objet de travaux pour voir l'évolution au niveau de la contrainte écologique (présence de frayères...)	
	MILX3 : Restauration de la continuité écologique	C3a : Démantèlement des obstacles sans usages		46 % du nombre de sensibilisation des propriétaires riverains : 6 100 % du nombre de création d'un document de communication : 1		100 % du nombre de sensibilisation des propriétaires riverains : 13 100 % du nombre de création d'un document de communication : 1			
		C3b : Sensibilisation à l'importance de la transparence des ouvrages		100 % du nombre d'étude concernant les espèces protégées réalisée : 1 50 % du nombre d'un inventaire de espèces suite aux conclusions de l'étude : 1		100 % du nombre d'étude concernant les espèces protégées réalisée : 1 100 % du nombre d'un inventaire de espèces suite aux conclusions de l'étude : 2		Bilan des actions / inventaires	
	MILX4 : Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques	C4a : Étude des espèces patrimoniales et protégées présentes sur les BV		3 % du nombre de restauration des compartiments morphologiques du cours d'eau : 0 100 % du nombre de sensibilisation à la biodiversité aquatiques : 3		100 % du nombre de restauration des compartiments morphologiques du cours d'eau : 30 100 % du nombre de sensibilisation à la biodiversité aquatiques : 6		Bilan des actions et suivis sur le territoire : analyse de leurs impacts	
		C4b : Suivi des espèces patrimoniales		50 % du nombre de Restauration des zones humides dégradées : 5 50 % du linéaire de protection par mise en défend des zones humides : 1500 ml 0 % du nombre d'Acquisition des parcelles à fort intérêt pour mise en place de plan de gestion : 0		100 % du nombre de Restauration des zones humides dégradées : 10 100 % du linéaire de protection par mise en défend des zones humides : 3000 ml 100 % du nombre d'Acquisition des parcelles à fort intérêt pour mise en place de plan de gestion : 3		Suivi de terrain pour voir l'évolution des zones humides suite aux actions entreprises	
MILX5 : Restauration et sauvegarde des zones humides	C5a : Restauration et préservation des zones humides								
	C5b : Acquisition foncière								
Volet D Qualité	HYD1 : Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau	D1a : Poursuivre un suivi quasi-continu des débits des cours d'eau		100 % du nombre d'achat d'une échelle limnimétrique + Achat d'un courantomètre : 1		100 % du nombre d'achat d'une échelle limnimétrique + Achat d'un courantomètre : 1			
		D1b : Réaliser des mesures de débits dans les cours d'eau en période d'étiage		100 % du nombre d'étude consacrée au contexte géologique : 1		100 % du nombre d'étude consacrée au contexte géologique : 1			
		D1c : Étude de contexte hydrologique de la zone		Acquisition des données finales de l'étude l'EP Loire		Acquisition des données finales de l'étude l'EP Loire			
		D1d : Identifier les zones humides à rôle hydrologique		44 % du nombre d'entretien réalisés avec les propriétaires des plans d'eau pour les préconiser un plan de gestion : 51 50 % du nombre de Travaux d'effacement de plan d'eau par suppression de la digue : 3		100 % du nombre d'entretien réalisés avec les propriétaires des plans d'eau pour les préconiser un plan de gestion : 117 100 % du nombre de Travaux d'effacement de plan d'eau par suppression de la digue : 6			
	HYD2 : Éviter la captation des pluies estivales par les plans d'eau	D2a : Entretenir les zones humides à rôle hydrologique		50 % du nombre de Travaux de déconnexion des plans d'eau sur cours d'eau : 9 50 % du nombre de Déclaration de loi sur l'Eau réalisées : 9		100 % du nombre de Travaux de déconnexion des plans d'eau sur cours d'eau : 18 100 % du nombre de Déclaration de Loi sur l'Eau réalisées : 18			
		D2b : Inciter à l'effacement des plans d'eau sans usage							
	HYD3 : Réduire les prélèvements d'eau pour l'irrigation	D3a : Faire respecter les débits réservés pour les ouvrages sur cours d'eau							
		D3b : Inciter à limiter la captation des écoulements en étiage pour les ouvrages hors cours d'eau							
		D3c : Optimiser les pratiques pour diminuer les besoins en eau pour l'irrigation							
		D3d : Favoriser les pratiques économes en eau pour l'élevage							
	HYD4 : Rendre les cours d'eau prioritaires, notamment à l'étiage	D4a : Optimiser les pratiques pour diminuer les besoins en eau pour l'irrigation							
		D4b : Réhabiliter des eaux usées pour l'irrigation							
		D4c : Aménagement foncier pour optimiser l'usage de l'eau et faciliter l'adaptation au changement climatique							
		D4d : Centraliser les données de prélèvements connus et vérifier la conformité avec les dispositions réglementaires existantes (SDAGE, SAGE, code de l'environnement...)							
HYD5 : Diminuer la tension sur le réseau AEP pour anticiper les baisses de ressources avec le réchauffement climatique	D5a : Engager une discussion avec le SAGE pour réglementer les volumes prélevables en étiage et hors étiage								
	D5b : Inciter au stockage des eaux de toiture								
HYD6 : Alerter sur les enjeux qualitatifs	D6a : Optimiser l'usage de l'eau issue du réseau dans les exploitations agricoles								
	D6b : Communiquer sur l'état hydrologique du bassin								
HYD7 : Prévention du risque inondation	D7a : Communiquer sur le changement climatique								
	D7b : Communiquer sur la réglementation et l'arrêt des prélèvements en étiage								
Volet E Animation / Communication	ANIM1 : Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale	E1a : Sensibilisation du public sur la gestion des milieux aquatiques		Augmentation des niveaux d'eau dans les cours d'eau Maintien d'un débit d'étiage minimum toute l'année (environnement...) Diminution des période d'Asc de certains cours d'eau					
		E1b : Mettre en place d'animations dans le cadre du PEEDD							
ANIM2 : Accompagner les propriétaires et/ou exploitants riverains	E2a : Communiquer et valorisation des actions du contrat territorial								
	E2b : Accompagner des exploitants agricole riverains et des propriétaires riverains dans leurs démarches								
ANIM3 : Suivi administratif technique et financier	E3a : Soutien technique et financier aux associations de préservation/entretien des milieux aquatiques sur les bassins versants								
	E3b : Contribution au suivi administratif								
ANIM4 : Évaluations	E4a : Contribution au suivi financier								
	E4b : Animation et coordination du contrat territorial								